

LE MAG • Cachan

Septembre 2022 N° 328



Dossier

Cachan par les chemins de traverse

p. 8

Vie associative

Rendez-vous au forum des associations

p. 22

Patrimoine

Sur les traces de la famille Raspail

p. 19

4 **Instants choisis**8 **Dossier**

Cachan par les chemins de traverse

18 **Actus**

- 18 Temps fort - Cachan célèbre son centenaire
- 19 Patrimoine - Sur les traces de la famille Raspail
- 20 Pratique - Démarrer la rentrée du bon pied
- 21 Scolaire - Travaux d'été dans les écoles
- 22 Vie associative - Incontournable forum des associations
- 23 Sport - Village olympique et paralympique à la Cité-Jardins
- 24 Santé - Un médecin au bout du fil
- 25 Démocratie participative - Rejoignez les conseils de quartier !
- 27 Découverte - Lucas Clerc, silhouettes cachanaises
- 28 Culture - La nouvelle saison du théâtre Jacques Carat

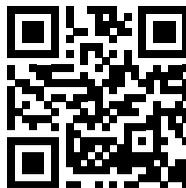
30 **Rencontre**

Mathis Chauat - Créateur dans l'âme

33 **Tribunes**37 **Vie pratique**

L'actualité de la ville et vos démarches
sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Alain Jegou, Laurent Muraro, Arnaud Vareilhias - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel: communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page: Pellicam SN - Impression: Grenier - Tirage: 15 500 exemplaires. Régie publicitaire: MICRO5 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - septembre 2022 N° 328

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE**1^{er} adjoint****Camille Vielhescaze**

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe**Sandrine Churaqui**

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint**Julien Jabouin**

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe**Caroline Carlier**

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint**Mohammadou Galoko**

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe**Laetitia Boutrais**

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint**Samuel Besnard**

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint**Dominique Lanoë**

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe**Céline Di Mercurio**

Habitat et logement

10^e adjoint**Jacques Foulon**

Développement économique

11^e adjointe**Katia Touchet**

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint**Hervé Willaime**

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe**Maëlle Bouglet**

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe**Christine Rescoussié**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS**Pierre-Yves Robin**

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



© Mathieu Delmestre

Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

Les animations de l'été ont permis à de nombreux habitants de profiter d'activités culturelles et sportives variées, proposées par les associations locales ainsi que par la Ville. Cette année encore, l'ensemble des animations Crok'art et Crok'sport ont rencontré un vif succès. Escalade, boxe, danse, dessin ou encore ateliers de mosaïque étaient notamment proposés. De même, les traditionnelles "escapades liberté" organisées chaque dimanche durant la période estivale ont permis aux Cachanais-es de passer une journée à la plage ou de découvrir une ville en bord de mer.

Par ailleurs, ce mois-ci, le dossier du magazine met à l'honneur les chemins de traverse et sentiers de Cachan. Véritables héritages naturels, ces derniers participent grandement à l'enrichissement du patrimoine historique et paysager cachanais. Notre ville est reconnue pour son engagement en matière de biodiversité, de végétalisation et d'amélioration du cadre de vie. À ce titre, elle bénéficie du label quatre fleurs des villes et villages fleuris. Vous pourrez ainsi découvrir plusieurs itinéraires de promenades pédestres à travers Cachan. Ces balades sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre ville et les paysages qui font son histoire, en profitant pleinement de la fin de l'été et des beaux jours encore propices aux activités en plein air.

Les aménagements permettant l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants au sein des écoles et des centres de loisirs municipaux se sont poursuivis. Cet été des travaux ont notamment été entrepris au sein de la cour de l'école du Coteau. Ces aménagements permettront de profiter d'espaces repensés pour rendre la nature à nouveau accessible aux élèves, et ainsi pouvoir leur proposer des activités pédagogiques diversifiées et enrichies.

Si la période estivale s'achève, le mois qui s'annonce nous permettra également de profiter des rendez-vous traditionnels de la fin de l'été tels que la fête des vendanges ou le forum des associations. J'espère avoir le plaisir de vous y retrouver. Enfin, notre ville va célébrer son centenaire. Dans le cadre de cet anniversaire historique et exceptionnel, de nombreuses animations et conférences se dérouleront jusqu'au mois de janvier.

Je tiens à souhaiter une excellente rentrée scolaire à tous les enfants, à leurs parents ainsi qu'aux enseignant-es, personnels éducatifs et agents communaux.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

FÊTE DE LA VILLE

Depuis la démarche "Parlons ensemble de Cachan", la Fête de la ville s'invite dans les différents quartiers. Après la Cité-Jardins en 2019, l'événement a été organisé le 3 juillet dernier à La Plaine. Des centaines de Cachanais-es ont pris part aux différentes animations proposées : aire de jeux gonflables, spectacles, danse, kart pédale, balade en poney... Un succès rendu possible grâce à l'énergie des centres socioculturels, des associations, des bénévoles ainsi que des services municipaux.



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier

AU RYTHME DES ACCUEILS DE LOISIRS

Durant les mois de juillet et août, près de 600 enfants ont pu profiter d'activités variées ainsi que de sorties organisées par les animateur-trices des différents accueils de loisirs maternels et élémentaires de la Ville.



©

ANIMATIONS ESTIVALES

Cet été, les services de la Ville et les associations cachanaises ont organisé un programme d'activités qui a su ravir le plus grand nombre ! Ateliers crock' Art et crock' Sport, visites culturelles, sorties à la mer ou encore tournois sportifs ont rythmé ces deux mois de vacances.



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet



© Maxence Renaud



© Ville de Cachan

UN ÉTÉ ANIMÉ À BUSSY

En juillet et en août, la Ville a organisé quatre séjours destinés aux enfants au château de Bussy-le-Repos dans l'Yonne. Au milieu d'un environnement préservé et verdoyant, ils ont pu s'initier à de nombreuses activités avec les animateur-trices de la Ville et vivre des moments inoubliables.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

La fête nationale du 14 juillet a rassemblé de nombreux Cachanais-es lors de trois temps forts : un pique-nique au parc Raspail, un bal intergénérationnel devant l'esplanade du château et le magnifique feu d'artifice.



© Margot L'Hermitte



© Margot L'Hermitte



© Margot L'Hermitte



© Margot L'Hermitte

CAMPUS DE CACHAN

La réflexion menée avec les Cachanais-es sur le réaménagement du campus de Cachan, suite au départ de l'École normale supérieure (ENS), se poursuit. Dans cette perspective, la Ville a organisé une rencontre en présence des acteurs du projet le 29 juin, ainsi qu'un atelier participatif sur les futurs usages et aménagements des espaces publics du site, le 9 juillet avec des habitant-es.



© Henri Perrot



© Didier Simonnet

COMMÉMORATION DU VEL' D'HIV'

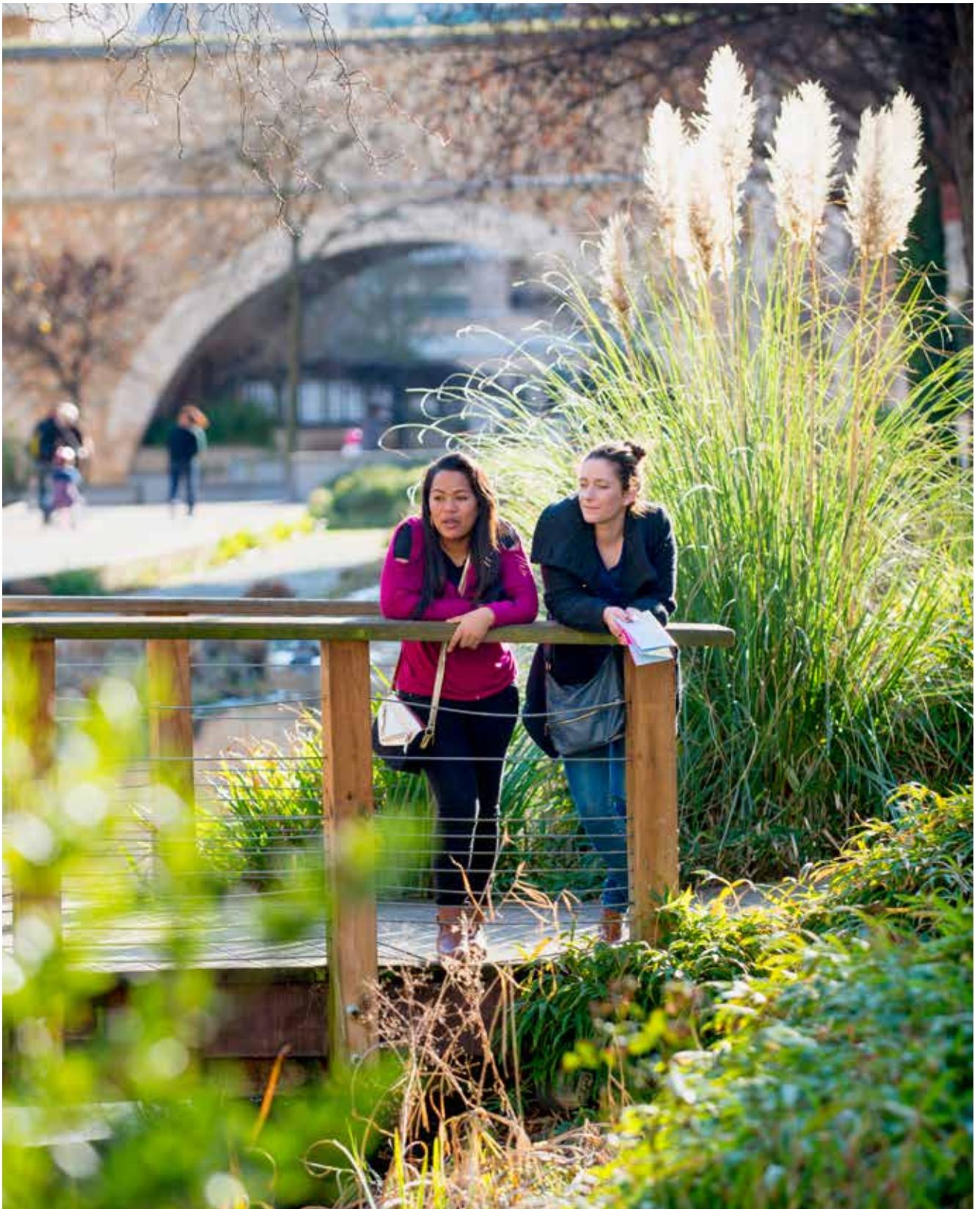
Le 17 juillet, la Ville a commémoré le 80^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv' au jardin du Vallon. À cette occasion, elle a inauguré un monument à la mémoire des 13 Cachanais-es juif-ves déporté-es lors des différentes rafles qui ont eu lieu durant la Seconde Guerre mondiale.

CSC LAMARTINE : VISITE DU DÉLÉGUÉ AU PRÉFET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le 22 juillet, Camille Vielhescaze, Premier adjoint à la maire, les élu-es de la Ville et les acteurs associatifs ont accueilli Mathias Ott, préfet délégué à l'égalité des chances du Val-de-Marne. Ce dernier s'est rendu au centre socioculturel Lamartine pour assister aux activités organisées dans le cadre de l'opération Quartiers d'été.



© Michel Aumecier



Cachan par les chemins de traverse

Pourquoi ne pas profiter de la fin de l'été pour prendre l'air et déambuler le long des sentiers et promenades de Cachan ? Ce mois-ci, nous vous proposons des idées de promenades pédestres à travers la ville pour faire le plein d'histoires et de découvertes.



Les 33 marches de la montée aux Vignes.

PROMENADES

La beauté de Cachan se révèle à pied

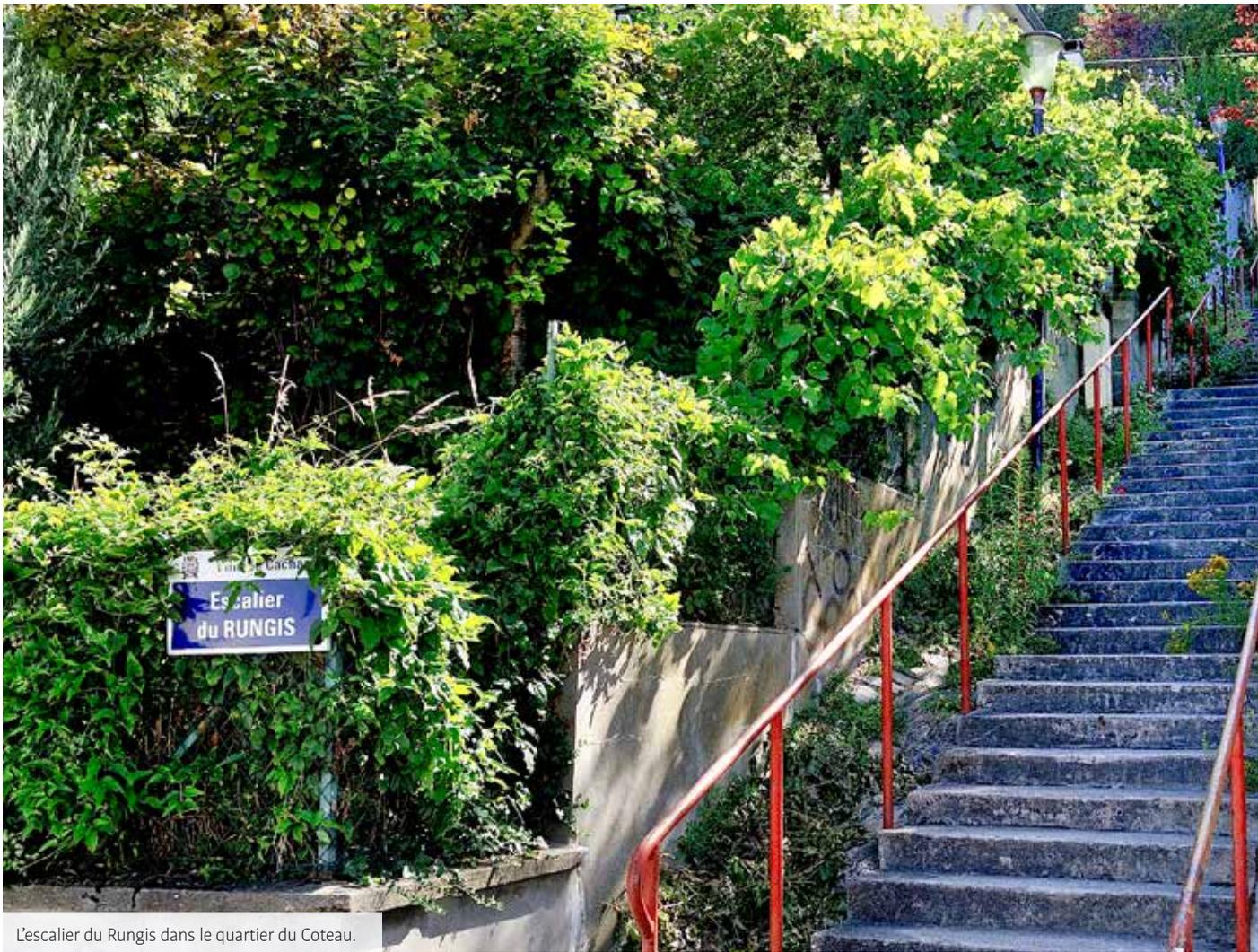
Avec la fin de l'été, c'est le moment de profiter des derniers beaux jours pour découvrir la ville à pied en empruntant des sentiers et promenades souvent méconnus.

12 sentiers
traversent
Cachan

En ce mois de septembre, nous vous proposons deux circuits de balade qui traversent les différents quartiers de Cachan. Ces deux itinéraires sont une façon de redécouvrir la ville, d'apprécier ses paysages et d'appréhender son histoire. « Sur près de 200 rues recensées dans la ville, il existe douze sentiers », indique Marcel Breillot, vice-président de l'association des Ateliers du Val-de-Bièvre et auteur de l'ouvrage *Notre rue, dictionnaire illustré des rues de Cachan*.

Le cadre bucolique et historique du Coteau

La première de ces randonnées ([voir tracé page 14](#)) est une déambulation le long de l'aqueduc de la Vanne et de ses regards. Construit au 19^e siècle par l'ingénieur Eugène Belgrand, cet aqueduc amène les eaux de la Vanne, une rivière de Bourgogne, jusqu'à Paris en passant par le Coteau de Cachan. Il enjambe la vallée de la Bièvre, à la limite d'Arcueil, sur l'imposant pont-aqueduc. Dans ce cadre bucolique et



L'escalier du Rungis dans le quartier du Coteau.

pavillonnaire, on y découvre un agréable dédale de sentes et d'escaliers. Les noms de certaines ruelles évoquent d'illustres habitants ayant résidé dans ce quartier à l'image de Célestin Pichot, conseiller municipal de la section électorale de Cachan au début du 20^e siècle. D'autres, comme Garennes, Goischères ou Frettes évoquent des temps beaucoup plus anciens, ceux du hameau de Cachan dont l'existence est approuvée historiquement depuis le 9^e siècle. Le Coteau était alors recouvert de vignes cultivées par les moines de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ce domaine d'importance s'étendait dans la vallée de l'actuelle rue du Moulin de Cachan, au sud, jusqu'à la rue du docteur Hénouille, au nord. De petits sentiers piétonniers permettaient aux paysans d'accéder aux cultures. C'est à cet endroit que se trouvait la fontaine

Pesée, plus connue aujourd'hui sous le nom de fontaine couverte, qui recueillait les eaux de plusieurs sources du Coteau. Ronsard et les poètes de la Pléiade en avaient fait un lieu de promenades et d'excursions. Jusqu'à la Révolution et la dislocation des propriétés seigneuriales, les rues prenaient le nom du lieu-dit qu'elles desservaient ou traversaient comme pour la voie des Saussaies, du sentier des Joncs ou de la rue du Moulin. Sur le Coteau, beaucoup ont ainsi conservé ce charme des temps anciens et rappellent, avec nostalgie, que notre ville était un village.

En poursuivant, on découvre certains noms plus récents. Il en est ainsi de l'allée Bellevue ou de l'impasse du Bon-air. Ces dénominations datent de la création de la gare de la ligne de Sceaux en 1846. Pour les Parisien-nes, Cachan et son coteau

verdoyant représentaient la vraie et belle campagne avec des terrains immenses. Nombre de ces touristes venaient y passer la fin de semaine, lors de week-ends en famille, et certain-es y faisaient construire une maison de villégiature. Cette période sonne la fin des activités maraîchères et le début de l'urbanisation du Coteau. Une urbanisation qui ne se fait pas sans poser des problèmes car ces habitations sont construites souvent de façon désordonnée, le long des sentiers ou des voies privées. Une délibération du conseil municipal de Cachan en 1930 souligne ainsi que la Ville n'est pas responsable du fait que « beaucoup de Parisiens viennent s'installer à Cachan pour la belle vue et le bon air ». En effet, l'afflux de Parisiens engendrait des frais nouveaux pour la commune, notamment en termes d'équipement et de viabilisation des voies.



© Alain Jégou



Claudette Jugnot, randonneuse passionnée

Durant plus de 20 ans, Claudette Jugnot s'est investie dans les balades pédestres organisées par l'Amicale laïque de Cachan (ALC). Avec l'ALC, elle organisait de nombreuses sorties sur les sentiers de randonnée franciliens mais aussi des week-ends

de marche un peu partout en France. Concernant les balades à Cachan, Claudette avoue avoir un faible pour les sentiers du Coteau. « Ils sont étroits et je trouve que s'y promener est vraiment agréable. En suivant ces petites voies, entourées d'arbres et de jardins, il est possible de découvrir certains éléments du patrimoine de la ville comme la Fontaine couverte où les poètes de la Pléiade venaient se rafraîchir, un ancien séchoir, rue Étienne-Dolet ou encore le jardin panoramique qui offre un superbe panorama sur Paris », souligne-t-elle. Aujourd'hui, Claudette Jugnot a dû arrêter les longues randonnées. Cependant, cette passionnée de marche s'attache à effectuer ses cinq kilomètres chaque jour. « Je me rends au parc Raspail puis à l'esplanade de la Fraternité. Il m'arrive aussi de monter au parc de la Roseraie de l'Haÿ-les-Roses. C'est à deux kilomètres de chez moi. Là, je fais le tour du parc et je reviens tranquillement à mon rythme. C'est une balade bien agréable le long du boulevard de la Vanne. Il y a des ruches et une très belle vue sur la vallée. Pour ceux qui le souhaitent, il y a quelques petits sentiers agréables derrière l'école de la Plaine. » Un conseil à suivre. Vous y rencontrerez peut-être notre charmante randonneuse.

Coulée verte et promenade interquartiers

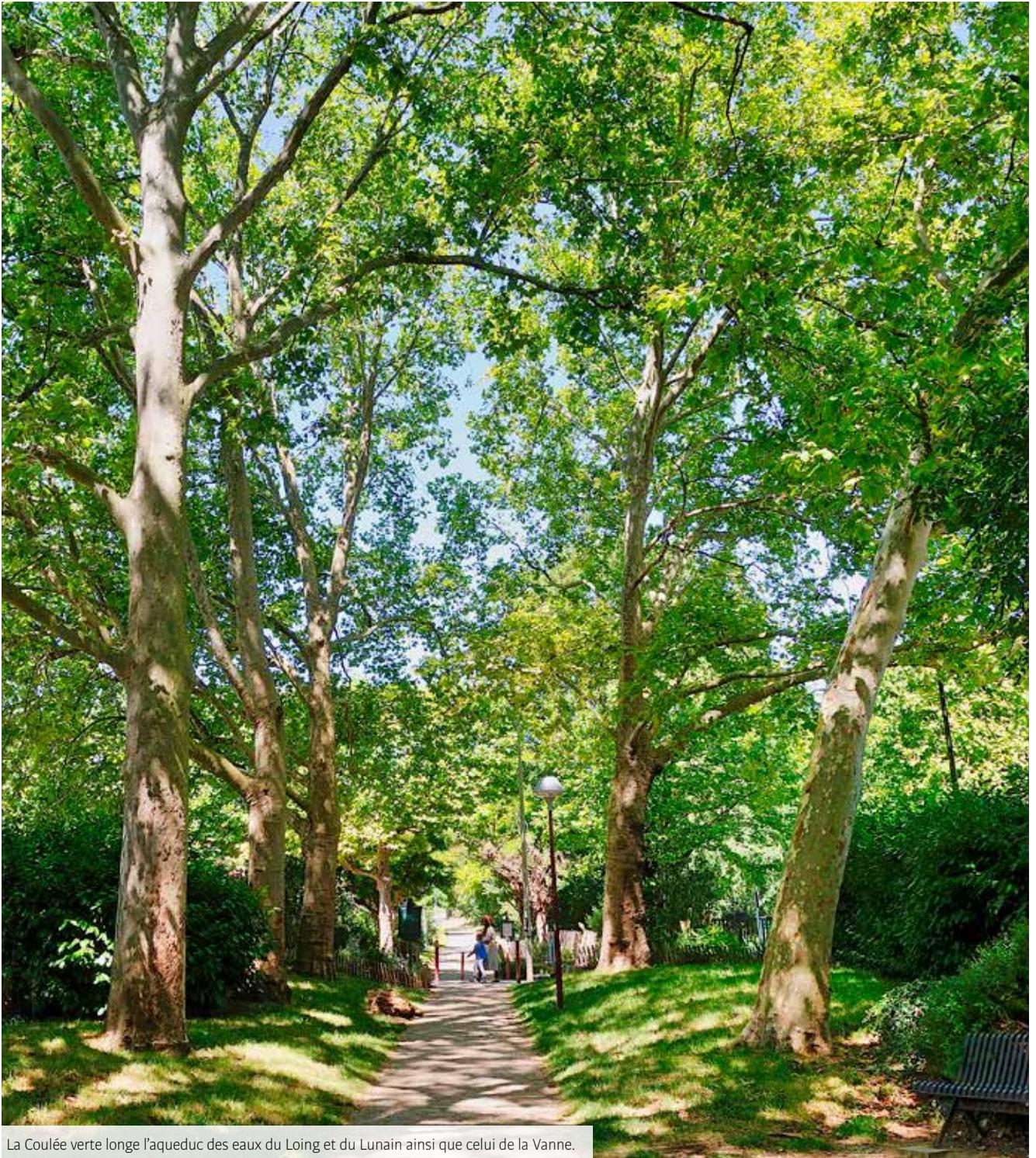
La seconde balade proposée (**tracé en page 16**) démarre de la gare RER Arcueil-Cachan, à l'ouest de la ville, jusqu'à la rue Cousté et la montée aux vignes au nord. Son parcours a pour fil conducteur l'eau, qu'elle soit naturelle ou artificielle, et qui durant toute cette balade s'écoulera sous vos pieds. Il associe, à partir de la rue Camille-Desmoulins, deux promenades existantes qui traversent la ville d'est en ouest et du nord au sud. La première d'entre elles, la Coulée verte, longe l'aqueduc de dérivation des eaux du Loing et de Lunain puis celui de la Vanne, jusqu'à l'Haÿ-les-Roses. La Coulée verte a été réalisée dans les années 1990 sous l'impulsion de Jacques Carat, maire de Cachan de 1953 à 1998. Elle offre de belles allées

>>>



Le sentier des Blanchisseries.

© Michel Aumercier



La Coulée verte longe l'aqueduc des eaux du Loing et du Lunain ainsi que celui de la Vanne.

pédestres pour découvrir différents éléments patrimoniaux de la ville. Aujourd'hui, son aménagement est quasiment terminé. Prochainement, un terrain de pétanque devrait y être installé et un projet paysager proposant un nouveau traitement de l'entrée de l'avenue Aristide-Briand vient d'être présenté aux riverain-es de ce quartier.

Quant à la seconde, la promenade interquartiers, elle relie les quartiers de la Plaine au sud de la ville, à la rue Cousté au nord en épousant, au niveau de la rue du Moulin de Cachan, le cours de la Bièvre canalisée. Son aménagement, lancé dans les années 2000 par Jean-Yves Le Bouillonnet, maire de 1998 à 2018, a été pensé en concertation avec

les habitant-es des différents quartiers qu'elle traverse. Avec elle, et en suivant le tracé de la Bièvre, on constate que la notion de nature en ville prend tout son sens à Cachan. Lors de votre marche, vous aurez également le plaisir de découvrir des œuvres d'art, comme la jeune femme assise d'Antoniucci Volti, allée Ronsard, de contempler les joncs,



Parole à...

Samuel Besnard,

adjoint à la maire en charge du développement urbain et métropolitain, des grands projets et des espaces publics

Que représentent les sentiers et sentes de Cachan pour la municipalité ?

Ces sentiers font partie de l'histoire cachanaise. Pour la plupart, ils ont trait aux activités agricoles ou industrielles qui s'y sont développées. Ces sentiers sont des témoins de notre histoire. C'est notre bien commun. La municipalité entend les préserver afin qu'ils demeurent des espaces publics de circulation piétonne et d'agrément pour les balades. Nous les valorisons en les entretenant quotidiennement tout en conservant leurs caractéristiques historiques.

Outre ces sentiers, où en êtes-vous de l'aménagement d'autres promenades piétonnes ?

La Coulée verte, qui traverse Cachan d'est en ouest, de la station RER Bagneux-Pont Royal jusqu'au boulevard de la Vanne, est un axe piétonnier important. Il se situe sur un domaine appartenant à la régie des eaux de la Ville de Paris mais son aménagement paysager a été confié à la commune de Cachan. Suite à des travaux importants récents sur la partie ouest, la municipalité vient de lancer une concertation avec les habitants pour aménager la portion aux abords de l'avenue Aristide-Briand. Concernant la promenade interquartiers, qui va de la place Édouard-Herriot au sud, à la rue de la Citadelle au nord, nous poursuivons là aussi son aménagement. Ces dernières années, nous avons créé la splendide montée aux Vignes et nous avons ouvert les nouveaux sentiers des Blanchisseuses et des Lavandières qui relient la rue Etienne-Dolet et la rue Cousté en passant au dessus de la Bievre recouverte. Nous avons également, sur d'autres secteurs de la ville, d'ambitieux projets pour favoriser les déplacements piétons et leur confort. Ce sera ainsi le cas avec l'aménagement de l'écoquartier autour de la future gare du Grand Paris express qui proposera une offre de mobilité renforcée. Une voie routière, l'avenue Léon-Eyrolles, sera transformée en un vaste mail piétonnier. Les Cachanais pourront ainsi, en passant par le jardin Simonnin et le parc Raspail, rejoindre à pied le nouveau parvis de l'hôtel de ville qui vient d'être totalement livré aux piétons et végétalisé par la suppression du parking bitumé qui l'enserrait.

les nénuphars et d'observer les poules d'eau, les canards et le héron installés sur le plan d'eau des rives de Bièvre. Vous pourrez également appréhender le passé industriel de Cachan en empruntant les sentiers des blanchisseries et des lavandières en compagnie des moutons, qui y paissent en toute quiétude. D'autres promenades s'ouvriront

bientôt en ville avec l'aménagement des cinq hectares du campus de Cachan principalement dédié aux piétons ou celui de l'écoquartier de la gare du Grand Paris express qui permettra de relier à pied ce quartier au parvis de l'hôtel de ville en passant par le jardin Simonnin et le parc Raspail.

De belles balades en perspective ! ■

Des noms de rue, témoins de l'histoire cachanaise

Frettes (impasse et sentier) :

Le lieu-dit des Frettes existe depuis 1613. En vieux français « frette » a le sens de berge, de petite élévation de terre mais aussi de lien souple pour le cerclage des tonneaux. Il aurait pu concerner la fabrication du vin du coteau de Cachan.

Garennes (impasse et sentiers) :

dès 1552, ce lieu-dit est mentionné. À l'époque, il était dépourvu d'habitations et semble avoir été un endroit idéal pour le gibier. Une garenne est alors un lieu où se multiplient des lapins mais aussi un lieu de chasse gardée.

Goischères (sentier) :

jusqu'à la Révolution, le territoire de Cachan est réservé pour les chasses royales. Goischères, mot rescapé du vieux français, se retrouve dans des documents datant de 1544. Il semble signifier perdrix mais ce n'est qu'une hypothèse.

Joncs (allée et sentiers) :

les joncs sont des plantes qui vivent en milieu humide. On peut imaginer que le Coteau, où les sources sont nombreuses, constituait le terreau fécond pour ce type de plantes.

Long-boyau (sentier) :

le Long boyau est un lieu-dit connu à Cachan depuis 1549. L'historien Léon-Louis Veyssière évoque les sources du Long Boyau sur le coteau de Cachan. Le plateau du Long Boyau s'étend au sud de Paris, de Villejuif à Savigny-sur-Orge.

Pitancerie (sentier) :

ce lieu-dit existe depuis 1613. Il fait référence à la présence de l'ancienne Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La pitancerie était une salle où l'on distribuait la pitance, le repas d'un moine. Le sentier existe depuis 1811.

Sablons (sentier, impasse et villa) :

Ce sentier est mentionné depuis 1249. En géologie le sablon est une variété de sable très fin que l'on devait trouver sur les hauteurs du Coteau.

Sur la trace de nos ancêtres

Prendre le temps de flâner le long des sentiers et des escaliers du Coteau est dépaysant et instructif. Dans ce cadre verdoyant, découvrez les traces du passé de la ville dont certaines remontent aux époques romaine et du Moyen Âge.

Cette balade (1h30) démarre au pied de l'aqueduc Médicis.

➔ **Devant le conservatoire** à rayonnement départemental de Cachan situé 19 avenue Cousin-de-Méricourt. Vous faites face au fief des Arcs et d'Anjou où se trouvent les derniers vestiges de l'aqueduc gallo-romain mais aussi le plus ancien arbre remarquable de Cachan.

➔ **Avant de partir**, passez côté Arcueil et remontez la rue Besson. Vous découvrez, sous une arche, le superbe portail du château avec deux sculptures représentant Jupiter et Janus datant du 16^e siècle.

➔ **Redescendez la rue Besson et continuez, côté Cachan, rue de la Citadelle.** Vous passez devant les vignes de Cachan. Poursuivez alors rue du Coteau. Jetez un œil au sentier Defait et au sentier des Goischères. Puis prenez la rue de Rungis, sur la gauche.

➔ **Montez l'escalier du Rungis** pour arriver sentier des Garennes. Dirigez-vous vers la droite et, à une bonne centaine de mètres, découvrez la fontaine couverte.

➔ **Découvrez le jardin partagé du Coteau** en contrebas de ce sentier.

➔ **Revenez sur vos pas**, prenez le boulevard de la Vanne sur votre droite puis tournez à gauche, rue Faure-Beaulieu, pour rejoindre le jardin panoramique et admirez l'une des plus belles vues de la vallée de la Bièvre.

➔ **Redescendez la rue Faure-Beaulieu.** Sur la gauche, empruntez l'allée Bellevue et le sentier des Sablons. Prenez la rue des Saussaies jusqu'au croisement de l'avenue Léon-Blum. Sur votre droite, un petit édifice en pierre apparaît. C'est le regard n°10 de l'aqueduc de la Vanne.

➔ **Poursuivez sur l'avenue Léon-Blum jusqu'à la rue des Vignes.** Prenez à droite. Vous croisez le sentier du Long-boyau sur votre droite, puis le sentier Pichot. Enfin, prenez le sentier des Joncs et, au croisement de la rue de la Pléiade, vous trouvez le regard n°11 de l'aqueduc.

➔ **Pour retourner à l'aqueduc**, prenez la rue de la Pléiade sur votre gauche et poursuivez rue des Vignes, puis rue Etienne-Dolet. En descendant, vous passez devant l'impasse des Garennes où se situe, dans une propriété privée, le regard n°12 de l'aqueduc de la Vanne.



1 Le Fief des Arcs et d'Anjou

C'est au 16^e siècle, en pleine Renaissance, que Claude d'Aligre, conseiller des menus plaisirs du roi, a fait construire ce château.



© Michel Aumercier

4 Fontaine couverte

Dès le 9^e siècle, on trouve trace de cette fontaine attribuée à l'abbaye de Saint-Germain par Louis le Pieux.



© Michel Aumercier

2 Les aqueducs gallo-romain, de Médicis et de la Vanne

C'est au 2^e siècle que commence la construction de l'aqueduc gallo-romain. L'aqueduc Médicis est érigé entre 1613 et 1623. En surélévation du pont aqueduc Médicis, l'aqueduc de la Vanne avec ses 77 arches a été construit à la fin du 19^e siècle.



© Michel Aumercier

5 Le Jardin panoramique

Ce petit jardin triangulaire de 1,66 hectare a été créé en 1980. Depuis 2014, il fait partie des trois sites accueillant des ruches.



© Michel Aumercier

6 7 Regards n°10 et n°11

Ce regard, comme le 11, est un édifice situé en surface pour la surveillance et la maintenance de l'aqueduc des eaux de la Vanne.



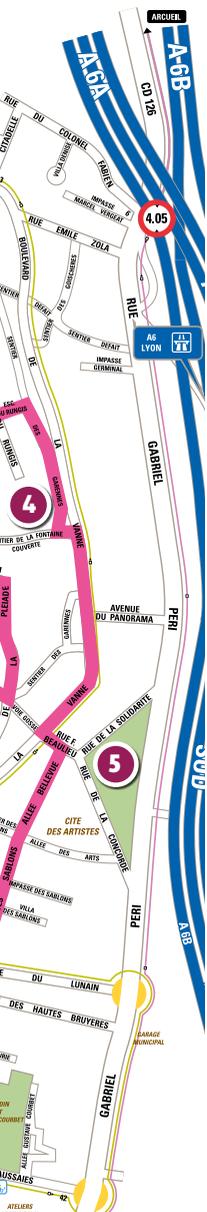
© Michel Aumercier

3 Les Vignes

Le vignoble de Cachan a été planté en 2000 pour marquer le retour d'une très ancienne tradition viticole sur les coteaux de la Bièvre.



© Michel Aumercier



Sous nos pas coulent des rivières

Cette seconde balade traverse la ville depuis la gare RER Bagneux-Cachan jusqu'au quartier des blanchisseries situé au nord. Suivre la Coulée verte sur l'aqueduc du Loing et du Lunain, puis le cours de la Bièvre le long de la promenade interquartiers, c'est découvrir à la fois des lieux bien souvent ignorés, l'histoire de Cachan mais aussi mieux appréhender son avenir.

Cette balade (1h30) commence à l'intersection de la rue de Chateaubriand et des rues de Verdun et du Loing.

→ Descendez la Coulée verte.

À droite, vous longez le parc de l'ancien foyer PTT, aujourd'hui foyer de Cachan.

→ Poursuivez jusqu'à l'avenue du président Wilson.

C'est ici que se trouve le campus de Cachan avec de grandes et prestigieuses écoles, le restaurant et la cité universitaire du Crous et, plus loin, le lycée de Cachan.

→ Traversez l'avenue du président Wilson.

Vous entrez dans une magnifique allée pavée et arborée. En bas de cette allée, la rue Pierre-Mauroy. Hommage à celui qui, avant d'être maire de Lille (1973) et Premier ministre de François Mitterrand en 1981, fut conseiller municipal de Cachan (1965 à 1971). Une ville qu'il qualifiait de « havre de paix, de calme familial ».

→ Descendez jusqu'à l'avenue Camille-Desmoulins.

C'est dans ce quartier résidentiel que se trouvait le moulin de Cachan, en limite sud de l'abbaye des moines de Saint-Germain-des-Prés.

→ Poursuivez le long de l'aqueduc.

Sous une arche, vous contemplez la Bièvre, ouverte en 2006, et longez les serres municipales.

→ **Revenez sur vos pas.** Prenez la promenade des Rives de Bièvre sur la droite. Vous déambulez dans les allées bordées de fleurs multiples (joncs, roseaux, nénuphars, saules et magnolias). Un jeu de bassins d'eau évoque la Bièvre qui coule sous vos pieds.

→ **Avenue Louis-Georgon,** prenez à droite et continuez jusqu'aux jardins du théâtre Jacques-Carat.

→ **Poursuivez en face rue François-Delage.** Prenez à gauche, rue Guichard, puis traversez sur la droite, rue Étienne-Dolet.

→ **Vous trouvez sur votre droite un ancien séchoir rose** actuellement en réhabilitation. Sur votre gauche, prenez le sentier des Blanchisseries. Au bout, vous retrouvez le parcours de la Bièvre.

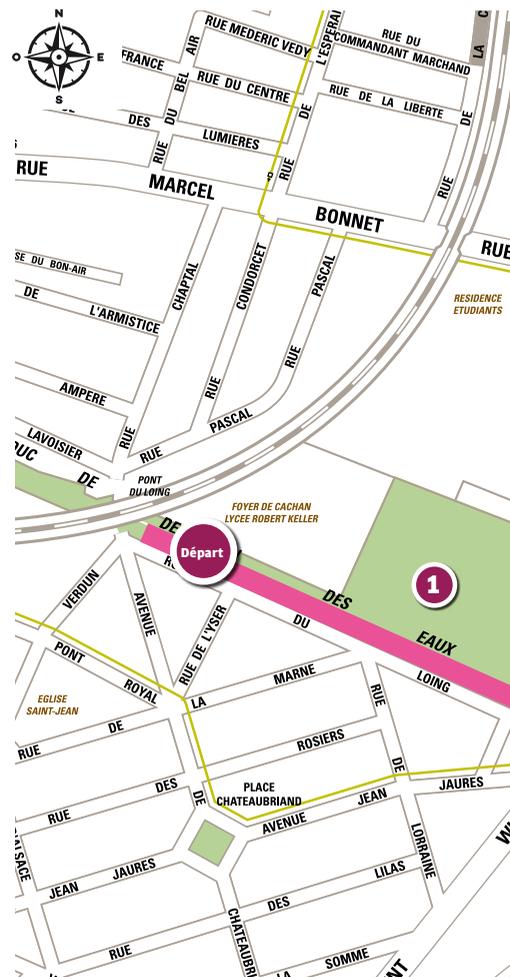
→ **Suivez la Bièvre et tournez à droite,** sente des Lavandières. Après le porche, tournez à droite, rue Cousté, vous êtes rue Étienne-Dolet. Face à vous, la montée aux Vignes sur les hauteurs du Coteau.



1 Le foyer de Cachan

C'est en 1923 que cet imposant bâtiment de deux étages a ouvert ses portes. À l'origine, il accueillait les enfants des employés des PTT morts durant la guerre 1914-1918.

© Michel Ammercier



2 Belle allée bordée de platanes



© Michel Aumercier

3 Le Campus de Cachan

Les cinq hectares du campus de Cachan seront aménagés avec de vastes espaces piétonniers.



© ESTP

4 La résurgence de la Bièvre

Depuis 2006, la Bièvre est visible et s'écoule sous une arche de l'aqueduc.



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier

5 Les Rives de Bièvre

Aménagée en 2006, cette promenade s'ouvre sur un magnifique environnement à la biodiversité préservée.

6 Les jardins du Théâtre

Créée en 2018 après la rénovation du théâtre Jacques-Carat, cette esplanade est un nouvel espace de repos et de détente en centre-ville.

7 Les sentiers des Blanchisseries et des Lavandières

Ces deux nouveaux sentiers prolongent les promenades le long de la Bièvre.



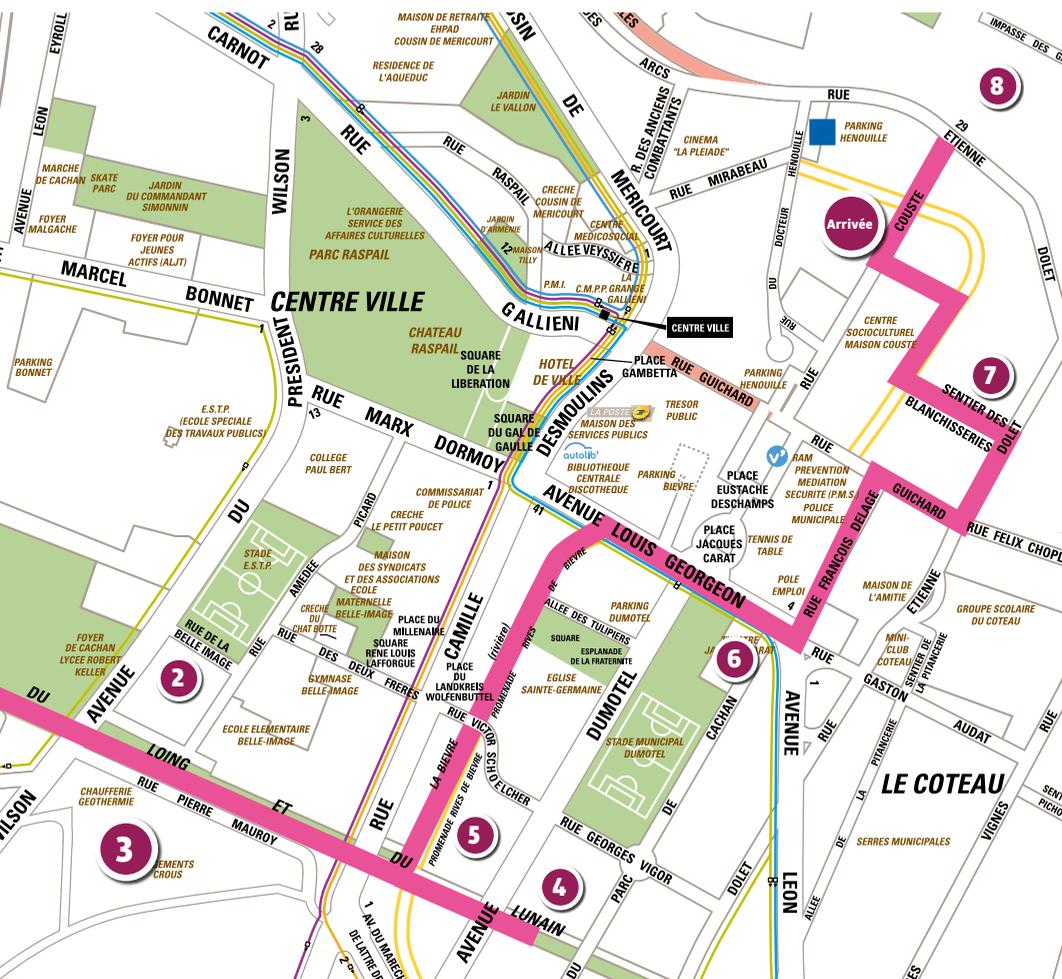
© Alain Jégou

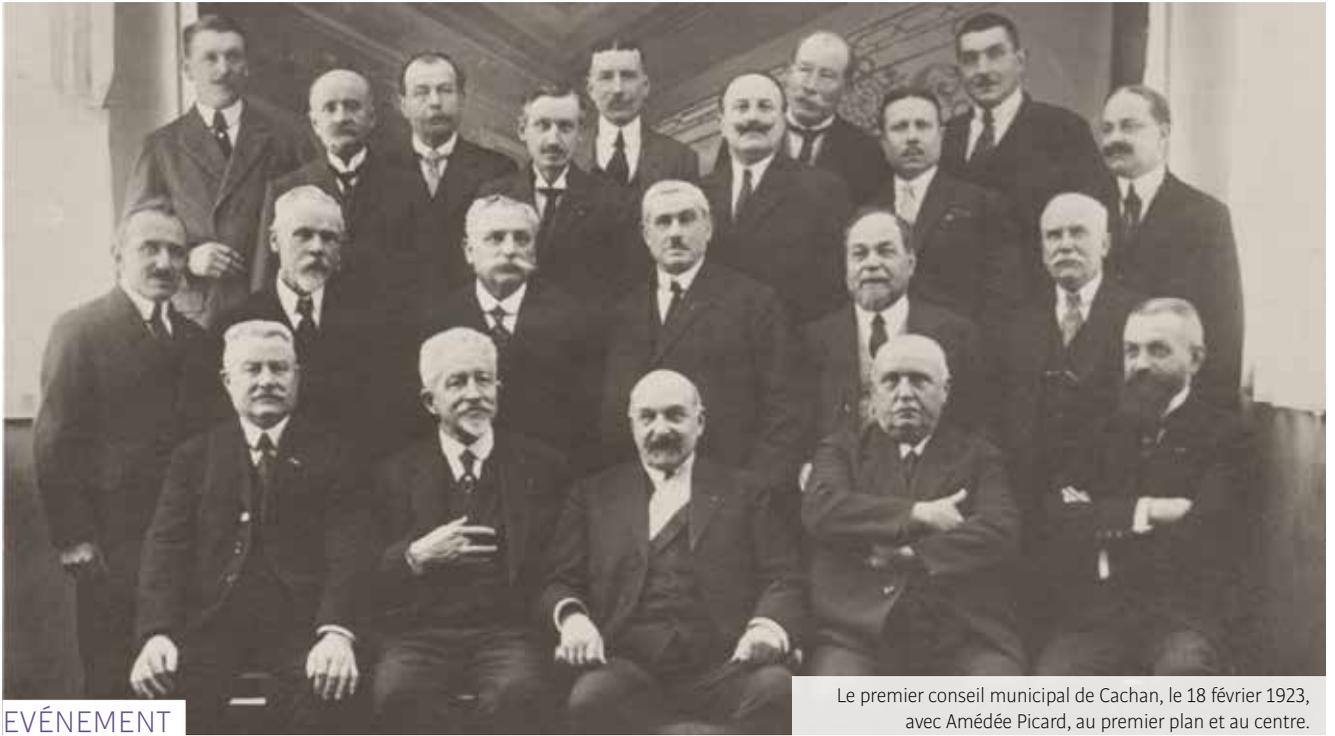
8 La montée aux Vignes

Aménagé en 2020, cet escalier relie les Vignes et la rue de la Citadelle



© Michel Aumercier





Le premier conseil municipal de Cachan, le 18 février 1923, avec Amédée Picard, au premier plan et au centre.

ÉVÉNEMENT

Cachan célèbre son centenaire



À l'occasion du centenaire de la commune de Cachan, la Ville organise plusieurs temps forts jusqu'en janvier 2023. Le lancement officiel des festivités débute le 1^{er} octobre.

Il y a cent ans, le 26 décembre 1922, le président de la République, Alexandre Millerand, promulguait une loi divisant la commune d'Arcueil-Cachan en deux communes distinctes, celles d'Arcueil et de Cachan au terme d'un processus de séparation qui durera plusieurs décennies. Cette loi consacrait la naissance de Cachan.

Lancement des festivités

En ouverture du centenaire le **1^{er} octobre de 14h à 22h**, les Cachanais-es pourront participer à une randonnée commentée traversant les deux villes. Le tracé prévoit plusieurs étapes à la maison Raspail, l'église Saint-Denis et la salle des mariages du centre Marius Sidobre à Arcueil, puis l'Orangerie, le château Raspail, l'hôtel de ville et le fief des Arcs à Cachan. Par suite, la musique de chambre sera mise à l'honneur avec un concert au jardin de la Faisanderie, en bas de la rue de la Citadelle. Des visites de la Faisanderie et de l'aqueduc sont également prévues. Elles seront animées à cette occasion par Marcel Breillot, vice-président du

Val-de-Bièvre et Gérard Vergison-Rozier, conservateur du patrimoine de la ville d'Arcueil. Un grand concert théâtralisé retraçant l'histoire du centenaire se tiendra dans la cour du conservatoire du rayonnement départemental (CRD), 19 avenue Cousin-de-Méricourt, ce dernier sera suivi d'un intermède musical et de danse. En clôture de cette journée festive, les Cachanais-es seront conviés à un banquet et à un bal populaire devant le CRD. Par ailleurs, une conférence historique sur la séparation d'Arcueil et de Cachan est programmée le **samedi**

8 octobre au centre Marius Sidobre à Arcueil de 9h30 à 12h, ainsi qu'à l'hôtel de ville de Cachan de 14h à 17h. Des historiens apporteront leur éclairage sur cette période passionnante de notre histoire commune. ■

+ Plus d'infos :

> Sylvain Gervereau, service patrimoine de la Ville de Cachan.
Tél. : 01 49 69 69 80
> Programme détaillé sur ville-cachan.fr

LIBRE ET INDÉPENDANTE !

Les velléités de sécession de Cachan se sont manifestées dès 1902. Louis Veyssièr, maire d'Arcueil-Cachan, proposa la construction d'un groupe scolaire unique au pied de l'aqueduc situé du côté d'Arcueil. Il provoqua une levée de bouclier. Des élus cachanais, soutenus par plus de 400 de leurs électeurs, créèrent le syndicat de défense des intérêts de Cachan. S'ensuivirent dix ans de tensions qui menèrent, en 1911, à une demande de séparation d'Arcueil. La procédure de séparation fut enclenchée et aboutit, le 26 décembre 1922, à la création officielle de notre commune avec l'adoption d'un projet de loi à l'Assemblée nationale. En 1923, Amédée Picard devint le premier maire de Cachan.



De gauche à droite : Benjamin Raspail, Henriette-Adelaïde, Marie-Apolline Raspail et François-Vincent Raspail.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Sur les traces de la famille Raspail...

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, qui se tiendront officiellement les 17 et 18 septembre, la Ville propose plusieurs temps forts dès le 5 septembre autour de la famille Raspail dont l'influence fut si importante pour Cachan.

La Ville de Cachan participe aux Journées européennes du patrimoine et met à l'honneur l'héritage culturel de la famille Raspail. **Du 5 septembre au 1^{er} octobre**, à l'Orangerie, les Cachanais-es pourront découvrir l'exceptionnelle collection de peintures flamandes et de dessins de Benjamin Raspail, fils de François-Vincent Raspail (1794-1878), chimiste et homme politique illustre (voir encadré). Peintre-graveur et passionné d'art, Benjamin Raspail installa ces œuvres dans un bâtiment de sa demeure. Philanthrope comme son père, il légua, à la fin de sa vie, sa propriété au Département de la Seine pour y réaliser un hospice de vieillards et un lieu pour rassembler sa collection de peintures. Une grande partie de ces tableaux a été patiemment restaurée au cours des ans grâce à une politique volontariste de la municipalité. Ces journées seront également celle du patrimoine, avec la mise en lumière du rôle de deux femmes qui ont beaucoup compté dans la vie des Raspail : Henriette-Adélaïde, la femme de François-Vincent Raspail et

Marie-Apolline, sa fille. Ainsi, à partir du **jeudi 8 septembre**, il sera possible de visiter, derrière l'Orangerie, le *chemin d'Adelaïde et d'Apolline* et d'admirer le haut-relief de la statue d'Adelaïde Raspail sous un linceul, restaurée et rendue au regard des promeneur-euses du parc. Enfin, d'autres visites seront proposées pour l'occasion : celles du château Raspail lors de l'exposition *Raspail, un rebelle dans l'histoire* organisée par le collectif Maison Raspail dans le vestibule de la Maison Raspail et celles, guidées sur rendez-vous, des deux pièces du rez-de-chaussée formant le salon et la bibliothèque. Ces visites se dérouleront **le jeudi 8 septembre à 19 h** et pendant le **week-end des 17 et 18 septembre de 14h à 17h.** ■

✚ Plus d'infos :

Sylvain Gervereau, service patrimoine de la Ville de Cachan.

Tél. : 01 49 69 69 80

> Maison Raspail, 21 rue Gallieni

> Orangerie, 15 rue Gallieni.

Tél. : 01 49 69 17 90

© Neurdén Gallica



FRANÇOIS-VINCENT RASPAIL,
héritage cachanais

Il suffit de se promener dans Cachan pour mesurer l'importante trace mémorielle qu'a laissée la famille Raspail dans notre ville. En centre-ville, une rue rend hommage au patriarche de la famille, François-Vincent Raspail (1794-1878). Chimiste, il fut surtout connu pour avoir été le "médecin des pauvres" et un homme politique défenseur de la République. Il fut élu plusieurs fois député de 1869 à 1877. Participant à la Révolution des Trois glorieuses, en 1830, puis à celle de 1848, son engagement lui vaudra d'être emprisonné. En 1853, il est contraint à l'exil. De retour en France en 1863, il s'installera avec sa fille Apolline chez son fils aîné, Benjamin, dans la Maison Raspail situé dans l'actuel parc éponyme. C'est dans cette demeure qu'il finira sa vie.



PRATIQUE

Démarrer la rentrée du bon pied

Le mois de septembre est une période intense pour bon nombre de parents. Pour passer la rentrée en toute sérénité, il y a certaines démarches à ne pas oublier.

Inscription aux activités, achat de matériel scolaire... Septembre est souvent synonyme d'effervescence et de dépenses. Rappel des réflexes et coups de pouce à ne pas oublier.

Créer son compte famille

Le portail famille est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer leurs démarches en ligne depuis un accès sécurisé accessible 7j/7 et 24h/24, via le site Internet de la Ville. Pour activer son compte, il est nécessaire de renseigner la clé Enfance (code de chiffres) communiquée par le service Relation citoyen. Il est alors possible de réaliser la quasi-totalité des inscriptions et réservations des activités périscolaires et extrascolaires ou de visualiser et régler en ligne les factures par carte bancaire.

Obtenir l'allocation communale de rentrée scolaire

Outre l'allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'allocations familiales, la Ville propose une allocation communale de rentrée scolaire destinée à l'achat des fournitures sous la forme de bons d'achat d'un montant de 25 à 50 euros. Elle s'adresse aux familles qui relèvent des tranches 1, 2, 3 ou 4 du quotient familial et dont les enfants sont scolarisés du CP au CM2. Les bons d'achat sont à retirer au service Relation citoyen **jusqu'au 17 septembre 2022** sur présentation d'une pièce d'identité.

Bénéficiaire de bons pour les loisirs

La Ville délivre également des bons de 25 à 50 euros pour les jeunes de moins de 18 ans (un bon par jeune) afin

qu'ils puissent pratiquer une activité culturelle, sportive ou de loisirs auprès d'associations cachanaises. Ils sont accordés aux familles qui relèvent de la tranche 1, 2, 3 ou 4 du quotient familial individualisé sur présentation des documents suivants : quotient familial ou attestation d'allocation de rentrée scolaire, pièce d'identité et justificatif de domicile. Les bons sont à retirer au complexe Léo Lagrange **entre le 11 septembre et le 21 octobre** ou lors du forum des associations qui se tiendra au parc Raspail le **10 septembre 2022**. ■

+ Plus d'infos :

> Plus d'information auprès du service Sport, vie associative et loisirs au 01 49 69 10 55 ou par courriel : sport-vieassociative@ville-cachan.fr



SCOLAIRE

Travaux d'été dans les écoles

Pour préparer la rentrée, la Ville a réalisé des travaux et aménagements cet été.

Toute l'année, la Ville s'engage pour améliorer le quotidien des élèves.

Écoles maternelle et élémentaire Paul Doumer

Un faux plafond et un nouvel éclairage ont été installés dans la salle de motricité de l'école maternelle. De même, la Ville a remplacé le rideau séparatif du réfectoire. À l'école élémentaire, le mobilier d'une classe a été renouvelé. Des travaux de peinture et de revêtement du sol ont aussi été réalisés.

Groupe scolaire du Coteau

Par ailleurs, des travaux d'aménagement des cours de l'accueil de loisirs et de l'école élémentaire ont démarré afin de les transformer en cour oasis.

À l'école élémentaire du Coteau, des rideaux ont été posés, côté couloir, dans huit salles de classe. Quatre salles de classe bénéficient également d'un nouveau sol souple.

École maternelle Pont Royal

À l'école maternelle, la Ville a procédé au changement des rideaux de la salle de motricité et a effectué la reprise des seuils des châssis des baies vitrées au rez-de-chaussée.

Groupe scolaire Belle image

À l'école élémentaire Belle image, la Ville a procédé au remplacement des luminaires des réfectoires du rez-de-chaussée et du premier étage, ainsi que ceux de l'espace de circulation situé entre les deux réfectoires. À l'extérieur, des travaux de voirie ont été effectués rue Amédée-Picard pour améliorer la sécurité des abords.

Écoles maternelle et élémentaire Carnot

À l'école maternelle, la Ville a procédé au remplacement des éviers dans cinq classes et au remplacement des rideaux du dortoir. Un meuble a également été créé pour le rangement des livres et le mur de l'ancien tableau dans la bibliothèque a été repeint. À l'école élémentaire, la Ville va remplacer 44 stores dans les salles de classe.

Écoles maternelle et élémentaire La Plaine

À l'école maternelle, la cabane à vélos a été réparée et les joints des sols de la classe B repris tout comme le carrelage dans la circulation du premier étage. Un avaloir et un regard ont été ajoutés en bas de la rampe donnant accès à l'accueil de loisirs. À l'école élémentaire, les bancs en béton dans la cour de récréation ont fait l'objet d'une réfection. ■

VACANCES SCOLAIRES Réservation en accueil de loisirs



© Maxence Renaud

L'inscription des enfants en accueil de loisirs durant les vacances scolaires est à effectuer six semaines avant le premier jour d'activité. Ainsi, pour les vacances d'automne qui se dérouleront du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre, la réservation doit s'effectuer **du lundi 12 au dimanche 25 septembre** sur le portail famille accessible depuis le site Internet de la Ville ou directement auprès du service Relation citoyen.

ACCUEIL DE LOISIRS Favoriser l'inclusion de tous les enfants

La Ville favorise l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et extrascolaires. Les parents intéressés peuvent prendre contact avec le service Enfance et jeunesse, le directeur d'accueil de loisirs ou la référente handicap qu'il est possible de contacter par courriel missionhandicap@ville-cachan.fr ou par téléphone au 01 49 69 15 83.

ÉLECTIONS Représentants de parents d'élèves

Les prochaines élections de parents d'élèves se dérouleront **le vendredi 7 octobre 2022**. Une association de parents d'élèves a pour objectifs de faciliter la participation des parents dans l'école et de favoriser le dialogue entre eux et le reste de la communauté éducative. Les représentants de parents d'élèves se font connaître des parents à la rentrée scolaire lors de réunions de présentation ou de remise de documents aux familles.

BON PLAN**Troc sport et loisirs**

À vos agendas ! Le troc sport et loisirs se tiendra **le samedi 10 septembre de 11h à 17h** à la grange Gallieni. Son principe est simple : vous déposez du matériel, des accessoires et des vêtements de sport ou de loisirs dont vous n'avez plus besoin en échange de tickets qui vous permettent d'acquérir d'autres articles. Les articles doivent être propres, complets et en bon état (10 articles maximum par personne) et sont à déposer le jour même **de 10h à 16h** à la grange Gallieni, 2 rue Gallieni. Tous les objets non troqués trouveront une seconde vie auprès des associations et ressourceries locales.

CSC LAMARTINE **Ateliers d'arts plastiques**

Ces ateliers proposent des approches personnalisées et expérimentales des arts plastiques : dessin, mise en couleur, laboratoire de matières, composition de l'image, éveil à l'histoire de l'art... Ils s'adressent aux enfants, aux collégien·nes et aux lycéen·nes. Les séances se déroulent les mardis de 15h à 20h ainsi que les mercredis de 10h à 13h et de 14h à 20h.

+ Plus d'infos :

Centre socioculturel Lamartine,
square Lamartine.
Tél. : 01 49 69 61 10

VIE ASSOCIATIVE

Incontournable forum des associations

Le forum des associations organisé par la Ville se tiendra le samedi 10 septembre de 10h30 à 17h30 au parc Raspail. Plus d'une centaine d'associations seront présentes.

C'est un événement très attendu. Et pour cause ! Le forum des associations permet aux Cachanais-es d'échanger avec les responsables associatifs, de s'inscrire à de nouvelles activités ou de s'impliquer bénévolement pour des causes qui leur tiennent à cœur.

Donner envie de s'inscrire

Du côté des associations, le forum est un temps fort pour mieux se faire connaître. Certaines d'entre elles proposeront ainsi des démonstrations et des initiations. « Je suis toujours surprise par la richesse du tissu associatif cachanais », confie Elisabeth, récemment installée à Cachan. Cette dernière a intégré l'an passé une chorale réunissant des amateur·trices et des professionnel·les suite à sa venue au forum.

Un tissu associatif soutenu par la Ville

Les associations participent au dynamisme de Cachan et à la qualité du vivre-ensemble. C'est pourquoi, la Ville soutient les associations qui en font la demande à travers

une subvention de fonctionnement. « En 2022, 1 383 890 euros ont été attribués aux associations cachanaises dont les trois centres socioculturels Cousté, La Plaine, et Lamartine gérés par l'association de gestion et d'animation des équipements socioculturels de Cachan (Agaesc). Un soutien qui se traduit également tout au long de l'année par la mise à disposition d'équipements municipaux, une aide logistique dans le cadre des actions menées ou encore le prêt de cars pour se rendre à des événements », souligne Christine Rescoussié, adjointe à la maire, chargée de la Vie associative. Par ailleurs, en 2020, le conseil municipal a voté un fonds de solidarité à hauteur de 30 000 euros pour venir en aide aux structures les plus fragilisées par la crise sanitaire. » Un engagement fort et nécessaire qui permet d'assurer la vitalité du tissu associatif cachanais au bénéfice de toutes et tous. ■

+ Plus d'infos :

> Forum des associations le samedi 10 septembre de 10h30 à 17h30 au parc Raspail. Entrée libre. Restauration sur place.



Des démonstrations seront proposées par certaines associations lors du forum des associations.



SPORT

Village olympique et paralympique à la Cité-Jardins

À l'approche des Jeux olympiques 2024, la Ville organise un temps fort dédié au sport et au handisport : le village olympique et paralympique. Cet événement, placé sous le signe des défis sportifs, se déroulera à la Cité-Jardins le samedi 24 septembre de 14h30 à 18h30.

La première édition du Village olympique et paralympique est un temps convivial ouvert à toutes et tous. « Cet événement s'inscrit dans le cadre du dispositif Vivre l'olympisme à Cachan et propose, le temps d'une journée, des initiations, démonstrations ainsi que des défis par équipe. L'ambition est d'associer les pratiques sportives et du handisport à travers une approche valorisant l'inclusion. À travers cet événement, nous souhaitons ainsi faire évoluer le regard sur les personnes en situation de handicap », souligne Zeima Yahaya, conseillère municipale déléguée aux Sports et aux loisirs.

Défis par équipe

Huit défis par équipe seront proposés lors de mises en situation privant parfois les participant-es d'un de leur sens. Les équipes, constituées de quatre membres maximum, pourront associer personnes en situation de handicap et valides. Au programme : déchiffrer des messages à l'aide de la lecture labiale, retrouver des objets les yeux bandés, réaliser un parcours de précision ou assurer des tirs de basket en fauteuil roulant. À la clé, de nombreux lots à remporter. L'inscription s'effectue depuis un formulaire en ligne sur ville-cachan.fr ou via un bulletin d'inscription à remplir lors du

forum des associations, le 10 septembre, ou au centre socioculturel Lamartine, square Lamartine, jusqu'au 24 septembre.

Initiations et démonstrations

Les Cachanais-es seront également invité-es à expérimenter le volley assis, le basket en fauteuil, le rugby ou le handball adapté ainsi que le judo, le nambudo, du taekwondo, le grappling, l'escrime, la pétanque, le tir à l'arc, l'escalade ou encore le biathlon. Pour les participant-es, ce sera aussi l'occasion de découvrir des disciplines sportives conçues pour les personnes en situation de handicap. Il en va ainsi du showdown, dérivé du tennis de table, ou du torball qui consiste à envoyer un ballon sonore dans les filets adverses. Enfin, il sera possible de se rendre au village olympique sur les stands des associations, clubs sportifs et partenaires (Comité handisport, Ligue du sport adapté...) pour obtenir des informations et des conseils. ■

+ Plus d'infos :

> Défis par équipe : inscription en ligne sur www.ville-cachan.fr

AIDE À LA SCOLARITÉ Appel à bénévoles

© Nita Yuko



Aidons nos jeunes ! Dans le cadre du programme de réussite éducative, la Ville recherche des bénévoles pour accompagner des écolier-ères, collégien-nes et lycéen-nes les **mardis et jeudis de 17h à 19h** au kiosque animation prévention (KAP), situé au centre socioculturel La Plaine. L'objectif est de proposer un appui supplémentaire en dehors du temps scolaire.

+ Plus d'infos :

> Centre socioculturel La Plaine,
1 allée Pierre-de-Montreuil.
Tél. : 01 49 69 60 10

ÉCOLE DES SPORTS ET DES DÉCOUVERTES Recherche animateur.rices

© Henri Perrot



L'École des sports et des découvertes (ESD) de la Ville de Cachan recherche des animateur-trices pour accompagner des enfants en situation de handicap le mercredi matin au complexe sportif Léo Lagrange. animateur-trice vient en appui de l'équipe d'éducateur-trices diplômé-es. Le CV et la lettre de motivation doivent être transmis sans attendre à sport-vieassociative@ville-cachan.fr

PRÉVENTION

Le sport c'est la santé !



SPORT SANTÉ
sport sur ordonnance
complexe sportif Léo Lagrange

SPORT SANTÉ est un dispositif gratuit de remise en forme proposé par la Ville de Cachan.

- Sur ordonnance et certificat médical
- 12 séances en petit groupe
- Encadré par un éducateur spécialisé en activité physique adaptée

RENSEIGNEMENTS AU : 01 49 69 61 40

Dans le cadre de la lutte contre la sédentarité, la Ville de Cachan a initié un programme de sport sur prescription médicale destiné à promouvoir la reprise de l'activité physique chez les sédentaires les plus à risque de complications médicales. Ce programme, soutenu financièrement par la Ville, est gratuit pour les patient-es. Il s'adresse aux personnes de 18 à 65 ans qui pratiquent peu ou pas d'activité physique. Il est également ouvert à celles et ceux qui présentent une affection longue durée (ALD), une hypertension traitée ou encore une obésité, même modérée. Ce dispositif comprend un bilan initial individualisé, suivi d'activités physiques douces, pérennes et adaptées à la capacité de chacun-e. Il se déroule en petit groupe de huit personnes, sur un cycle de 12 séances d'activités physiques dispensées par un-e éducateur-riche spécialisé-e diplômé-e, au rythme d'une fois par semaine sur un trimestre. « *L'objectif est d'accompagner chacun, à retrouver le plaisir de l'effort physique en douceur, sans douleur et en toute sécurité* », souligne Hugo Petit, médecin généraliste au centre municipal de santé. Les Cachanais-es intéressé-es par ce dispositif peuvent en faire la demande auprès de leur médecin généraliste exerçant à Cachan ou au sein du centre municipal de santé. Toutefois ce sont les médecins qui évaluent et orientent en définitive les patient-es.

✚ **Plus d'infos :**

auprès d'Estelle Belaïd
au 01 49 69 61 42
ou estelle.belaid@ville-cachan.fr

© Argenturfotografie

La plateforme téléphonique de médecine générale de santé de la Bièvre permet d'obtenir un rendez-vous médical en téléconsultation.



SANTÉ

Un médecin au bout du fil

Depuis début juin, une nouvelle plateforme permet aux Cachanais-es qui n'ont pas de médecin traitant d'obtenir un rendez-vous médical dans la journée.

De nombreuses communes font face à une pénurie de médecins généralistes. Dans ce contexte, obtenir un rendez-vous peut relever du parcours du combattant. Afin de répondre aux besoins des patient-es de Cachan et des villes voisines qui n'ont pas de médecin traitant, la communauté professionnelle territoriale de santé de la Bièvre (CPTS) vient de lancer une plateforme téléphonique de médecine générale pour permettre aux Cachanais-es d'obtenir un rendez-vous dans la journée avec un-e praticien-ne.

Faciliter l'accès aux soins

En appelant le 09 70 30 17 27, les Cachanais-es peuvent désormais joindre un secrétariat pour obtenir un rendez-vous pour une téléconsultation avec un médecin généraliste. Les prises de rendez-vous par téléphone s'effectuent du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 12h. Quant aux téléconsultations, elles se déroulent du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 15h à 19h30, et le samedi de 9h à 13h. Ce nouveau service vise à faciliter l'accès aux soins de premiers recours pour celles et ceux qui en sont privé-es. Si nécessaire, les patient-es sont orienté-es vers un médecin généraliste de la ville pour une consultation au cabinet.

Mutualiser les moyens

Créé en décembre 2021, la CPTS de la Bièvre est une association qui regroupe des professionnel-les de santé de Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, l'Haÿ-les-Roses et Rungis. Après avoir réalisé un état des lieux du système de santé sur ces cinq communes, la CPTS s'est fixé trois missions prioritaires : faciliter l'accès à un médecin traitant et la prise en charge des soins non programmés, organiser les parcours de patient-es, mener des actions de prévention auprès des habitant-es du territoire, en mutualisant les moyens afin d'améliorer la coordination des soins. ■

✚ Plus d'infos :

> Plateforme de la CPTS
au 09 70 30 17 27. Rendez-vous téléphonique du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 12h. Les téléconsultations se déroulent du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 15h à 19h30, et le samedi de 9h à 13h.

Une réunion du conseil de quartier du Coteau en mai dernier.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rejoignez les conseils de quartier !

Les conseils de quartier rassemblent des habitant-es désireux-ses de participer dans la vie de la cité. À Cachan, il en existe cinq. Dès à présent, rejoignez l'un d'entre eux.

Consciente des enjeux de la démocratie locale, et bien que la loi de 2002 relative à la démocratie de proximité n'impose la création de conseils de quartier qu'aux communes de 80 000 habitants et plus, la municipalité de Cachan a encouragé la création de cinq conseils de quartier. Ouverts à toutes et tous, ils constituent de véritables espaces de dialogue et de concertation au service de l'intérêt général de la ville. « Les conseils de quartier sont une composante, parmi d'autres, de la démocratie participative à Cachan. Nous sommes convaincus que l'expertise d'usage des habitants, basée sur leur expérience de la ville, trouve sa place dans les projets aux côtés de l'expertise technique et des responsabilités des élu-es. C'est pourquoi nous sommes attentifs au maintien de la vitalité de ces instances », souligne Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire chargé de la Participation citoyenne et de la démocratie locale.

Acteur de son quartier

Les conseils de quartier remplissent plusieurs fonctions importantes qui participent à la vitalité de l'expression citoyenne cachanaise. Ce sont d'abord des lieux d'information et d'échanges sur la vie du quartier qui associent les habitant-es, les élu-es et les services municipaux. Ce sont également des instances d'interpellation sur des enjeux divers : environnement, urbanisme, circulation, stationnement,

propreté, sécurité, incivilités... Par ailleurs, les conseils de quartier sont des espaces de réflexion et de concertation régulièrement associés en amont des projets que mène la municipalité à l'instar du jury citoyen pour l'écoquartier de la gare. À cette occasion, les participant-es ont la possibilité de formuler des avis, des souhaits, des observations ou encore des préconisations qui seront étudiés et pourront être pris en compte par les services et les élu-es. Enfin, les conseils de quartier permettent d'entretenir ou de créer un lien social fort entre les habitant-es à travers l'organisation d'événements ou d'activités collectives. Journal de quartier, jardins partagés, pêche aux poissons d'avril, descente aux lampions à Noël, opération "Je nettoie ma ville", les initiatives d'ores et déjà réalisées sont nombreuses... Alors si vous avez des idées et des projets, n'attendez plus, rejoignez votre conseil de quartier ! ■

+ Plus d'infos :

- > Quartier La Plaine-La Prairie : coqplaineprairie@gmail.com
- > Quartier centre-ville : animationcqcachancentre@gmail.com
- > Quartier du Coteau : cdq-coteau@gmail.com
- > Quartier Ouest-Nord : coqon.cachan@gmail.com
- > Quartier Ouest-Sud : coqos.cachan@gmail.com

URBANISME

PLUi : réunion publique



Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la Ville de Cachan et le Grand-Orly Seine Bièvre organisent une réunion publique le **mardi 27 septembre à 19h** à l'hôtel de ville en salle du patio, située derrière l'accueil principal. Elle aura pour thème "la ville par et pour tous et toutes". À cette occasion, deux expositions seront présentées, dont l'une sur le stand de la Ville lors du forum des associations (voir page 22). De même, un questionnaire en ligne est ouvert jusqu'au **10 septembre** pour permettre aux Cachanais-es d'exprimer leur vision pour le territoire de demain. Pour rappel, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, dont Cachan est membre, a en charge l'élaboration du PLUi. Ce document de référence établit le projet global d'aménagement du territoire pour les quinze prochaines années. À terme, il se substituera aux plans locaux d'urbanisme des 24 communes membres. Son objectif vise à réglementer l'occupation des sols comme les zones de constructibilité ou de non-constructibilité. Il a également pour ambition d'anticiper les besoins futurs en matière de logement, d'offre commerciale, d'équipement ou encore de déplacement ainsi que de répondre aux enjeux environnementaux qui nécessitent une action collective et globale. Si les règles d'urbanisme seront fixées par le PLUi, elles devront respecter les spécificités des identités communales.

+ Plus d'infos :

- > Répondez au questionnaire en ligne sur l'avenir du territoire sur parlonsensemble-cachan.fr

Fête des vendanges

Samedi 3 septembre 2022



9h30 – Récolte du raisin dans les vignes du Coteau de Cachan

11h – Déambulation dans la ville depuis la rue de la Citadelle jusqu'au parc Raspail

11h30 – Triage du raisin par les participants au parc Raspail

12h – Remise des prix "Jardins et balcons fleuris 2022" sur le parvis du château Raspail

12h30 – Dégustation du vin de la cuvée 2021 du centenaire sur le parvis du château Raspail



DÉCOUVERTE

Lucas Clerc, silhouettes cachanaises

Lucas Clerc, jeune artiste cachanais, expose une série de photographies en noir et blanc dans le cadre de son exposition *Silhouettes cachanaises*. Des instants pris sur le vif, immortalisés sous l'œil sensible du photographe, à découvrir du 13 septembre au 28 novembre à la galerie du théâtre Jacques Carat.

Après avoir grandi dans le Val-de-Marne, Lucas Clerc décide de créer une série photographique en noir et blanc mettant en valeur la Ville de Cachan à laquelle il voue un authentique attachement. Son projet d'exposition a reçu le soutien du service culturel de la ville et a bénéficié d'un financement participatif sur la plateforme Ulule.

Un regard sensible et inspiré

À 26 ans, Lucas Clerc pose un regard sensible et inspiré sur le monde qui l'entoure. L'artiste a fait sienne la citation du photographe et photojournaliste Henri Cartier-Bresson : « *photographier, c'est une attitude, une façon d'être, une manière de vivre* ». Comme son illustre prédécesseur, Lucas Clerc s'adonne avec une grande joie à la photographie de rue, car selon lui « *chaque heure passée dehors est une invitation à la photo, et la photo est une invitation à passer une heure dehors.* »

La spontanéité de l'instant

Amoureux de la banlieue, Lucas Clerc ne peut envisager une balade sans son appareil photo. Cette série photographique d'une trentaine de clichés a ainsi été conçue au gré des déambulations de l'artiste dans Cachan. La démarche est proche de la photographie documentaire et dépeint avec réalisme et sans montage des instants de vie pris au détour d'une rue, d'un parc ou devant un magasin. Le recours au noir et blanc immortalise et sublime les silhouettes des Cachanais-es saisis par l'objectif. Une technique bien maîtrisée, un regard humaniste et poétique très présent, permettent à Lucas Clerc d'affirmer sa belle personnalité artistique. ■

+ Plus d'infos :

> *Silhouettes cachanaises*, exposition photographique de Lucas Clerc, du 13 septembre au 28 novembre 2022, à la galerie du théâtre Jacques Carat. Vernissage le mardi 13 septembre à 19h. Entrée libre

OPÉRA

Les Capulet et les Montaigu



© Opéra Bastille

Dans le cadre de son cycle *Viva l'opéra !*, le cinéma La Pléiade diffuse en direct depuis l'Opéra Bastille *Les Capulet et les Montaigu* le **jeudi 29 septembre à 19h30**. Cet opéra en deux actes de Vincenzo Bellini est inspiré de l'œuvre de Shakespeare *Roméo et Juliette*. Le metteur en scène Robert Carsen inscrit le chant de ces vies entremêlées dans l'épure d'un décor éclairé par l'amour ardent des deux amants.

+ Plus d'infos :

> *Les Capulet et les Montaigu*, jeudi 29 septembre à 19h30, cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58



© Compagnie Veenem

CONTE

Sambo, le petit lion

Le **samedi 1^{er} octobre à 10h30** à la bibliothèque La Plaine, la compagnie Veenem propose un spectacle musical dédié au jeune public qui met en récit l'histoire de Sambo, un petit lion pas comme les autres. Contrairement aux lions qui rugissent, Sambo adore chanter et à l'inverse des autres petits, Sambo n'a pas de doudou. À l'aide de marionnettes, d'un djembé, d'un balafon et d'une sanza, ce spectacle musical animé propose un voyage à travers la savane africaine.

+ Plus d'infos :

> *Sambo, le petit lion*, samedi 1^{er} octobre à 10h30, à la bibliothèque La Plaine, 1 allée Pierre-de-Montreuil. Tél. : 01 45 47 33 79. Durée : 30 min. Dès 1 an. Sur réservation

Le Malandain Ballet Biarritz est l'un des spectacles au programme de la saison culturelle 2022-23



CULTURE

Nouvelle saison, nouveaux spectacles !

L'équipe du théâtre Jacques Carat vous donne rendez-vous le vendredi 16 septembre à 19h pour la présentation de sa nouvelle saison culturelle. Elle s'ouvrira avec quatre spectacles dédiés à la jeune création le samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre dans le cadre des Inso- (s)tes.

C'est sans doute l'un des moments les plus attendus de la rentrée. Les incondi-tionnel-les du théâtre Jacques Carat et les curieux-ses, amateur-trices de spectacles de qualité, vont pouvoir découvrir l'intégralité de la programmation de la nouvelle saison 2022-2023 qui s'annonce tout aussi joyeuse et engagée, résolument ouverte sur le monde. Une programmation qui conjugue plaisir et exigence, audace et générosité, en donnant toute la place qu'elle mérite à la parole des artistes et à la jeune création. Une offre éclectique, avec du théâtre dans sa grande variété, de la danse, de la musique et des propositions pour tous les âges qui invitent à la réflexion. Une volonté de renouvellement et d'ouverture permanente qui assure le succès du théâtre depuis plusieurs années.

Un théâtre ouvert sur la ville

Le théâtre Jacques Carat est aussi un lieu de vie qui, au-delà des jours de représentation, se doit d'être ouvert

à toutes les propositions artistiques, à l'image du festival Charivarues qui se déroulera en mai 2023. Cet événement qui valorise le théâtre de rue, le cirque, la danse et l'acrobatie investira l'espace public le temps d'un week-end pour le plus grand bonheur des Cachanais-es de tous âges. « *Créer du lien autour d'un lieu de vie, susciter l'envie et la découverte des arts vivants, s'ouvrir aux autres et au monde, aller plus loin ensemble, telle est l'ambition du projet du théâtre Jacques Carat*, souligne Sylvie Carat, présidente du centre culturel de Cachan. *Par ailleurs, notre volonté est de proposer des spectacles de qualité mais aussi d'inviter à la réflexion en défendant une certaine idée du vivre-ensemble.* » Ateliers, conférences, rencontres avec les artistes, visites contées ou concerts, organisés en partenariat avec les acteurs du territoire, sont ainsi au programme de ces temps artistiques intermédiaires, qui permettent aux différents publics de se retrouver autour d'un verre

dans un espace convivial à l'image des "apéros découvertes". L'ouverture se traduit aussi dans la capacité du théâtre à nouer des partenariats avec une offre "hors les murs" à l'instar des concerts de musique de chambre organisés à l'Orangerie en lien avec le conservatoire à rayonnement départemental de Cachan (CRD) et le service culturel de la Ville. Enfin, le théâtre poursuit la mise en œuvre de projets hybrides rassemblant sur un même plateau professionnel-les et amateur-trices, des projets longs portés par des compagnies associées. ■

La saison en chiffres

39 spectacles dont six dédiés au jeune public

63 représentations

22 représentations scolaires

Les Insoli(s)tes

La saison 2022-2023 s'ouvre sur un temps fort ! Avec Les Insoli(s)tes, les samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre, le théâtre Jacques Carat met en lumière des compagnies émergentes qui développent une approche artistique autour du geste, du corps et du mouvement.

Les Insoli(s)tes réunit quatre spectacles qui invitent le public à découvrir des univers singuliers, entre rire et émotion, théâtre et danse.

Les ombres qui chantent



Le chorégraphe Jérôme Kaboré éveille les consciences par la danse. Inspiré par Thomas Sankara, Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor, il s'interroge sur l'héritage des valeurs que ces grands hommes ont

portées. En mêlant différentes danses - traditionnelle et contemporaine - Jérôme Kaboré montre qu'il est possible de créer un nouveau langage pour parler d'une même voix.

> Samedi 1^{er} octobre à 16h et dimanche 2 octobre à 15h.
Durée : 50 min. Dès 10 ans. Tarif : 5 euros.

elGed(j)i + Molo(kheya)



Rafael Smadja, danseur et chorégraphe, convoque avec délicatesse et poésie celles et ceux qui nous forgent et nous façonnent. Entre les sonorités du Oud, du klezmer, de la musique électronique et percussive,

le périple s'enrichit d'une technique hip-hop décomplexée du traditionnel format performatif pour tendre vers un geste délicat, presque onirique.

> Dimanche 2 octobre à 19h. Durée : 1h. Dès 10 ans.
Tarif : 5 euros.

Faut profiter (ben oui)



Une femme se retranche dans son appartement. Elle consacre ses jours et ses nuits à la construction inlassable de tours d'objets. Chacun de ces totems composés de meubles, de bibelots et d'ustens-

siles s'érigent comme le symbole d'une existence solitaire et décousue. *Faut profiter (ben oui)* est une tentative joyeuse de faire tenir des choses debout dans un monde qui s'effondre.

> Samedi 1^{er} octobre à 18h et dimanche 2 octobre à 17h.
Durée : 50 min. Dès 12 ans. Tarif : 5 euros.

Lento e violento



Ni du cirque ni du théâtre, mais plutôt de la danse à tendance circassienne, de la nouvelle magie, du piano, une histoire en forme de poupées russes... Valentina Cortese réussit le tour de force de faire rire en parlant de solitude

absolue, tant elle joue de l'absurdité éloquente pour mieux parler du réel et de son double, mais aussi de l'errance, du subliminal, de la dérive et de l'illusion.

> Samedi 1^{er} octobre à 20h. Durée : 50 min. Dès 10 ans.
Tarif : 5 euros.

+ Plus d'infos :

> Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Tél. : 01 49 69 60 00

Programmation et tarifs sur www.theatrejacquescarat.fr

> Accueil de la billetterie au 01 45 47 72 41 ou accueil@theatrejacquescarat.fr du mardi au vendredi de 14h à 18h.

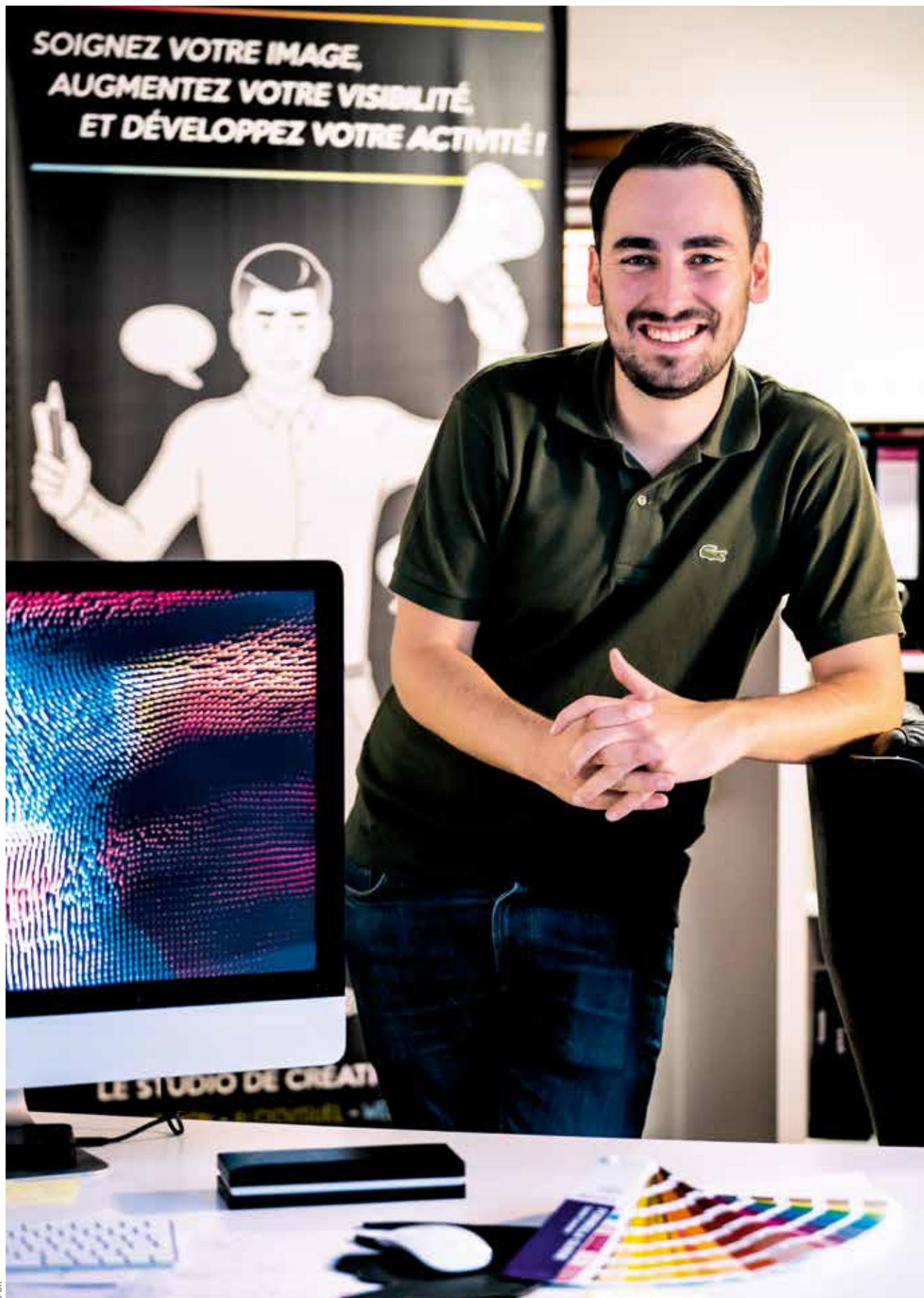
Paiement en ligne 24h/24 et 7j/7.

> Bar-restaurant ouvert chaque soir de représentation, dès 19h.

Réservation conseillée : pineau.pascal@hotmail.fr

Guide de la saison
culturelle 2022-23





© DR

Mathis Chaouat

Créateur dans l'âme

Rencontre avec le Cachanais Mathis Chaouat, jeune fondateur de Mister Créa, un studio de création qui accompagne les entreprises dans leur développement.

À 25 ans, Mathis Chaouat est déjà un chef d'entreprise aguerri. « J'ai fondé Mister Créa en 2017, à l'âge de 19 ans. J'ai commencé tout seul, sans argent et sans réseau, avec seulement un ordinateur et une connexion Internet », se souvient le jeune entrepreneur, passionné d'image et de création graphique. Dès le plus jeune âge, il cultive une soif d'indépendance. « J'ai toujours eu une vision claire et précise de ce que je voulais et j'ai toujours aimé l'adrénaline liée à la prise de risque. Monter ma boîte était donc une évidence. »

Relever les défis

Arrivé à Cachan à l'âge de trois ans, Mathis Chaouat a appris à dessiner sur les bancs de l'école Carnot où il a effectué toute sa scolarité primaire. Après une brève expérience dans le graffiti, il commence à se familiariser avec les logiciels professionnels de création graphique alors qu'il est collégien à Paul Bert. « Je suis passionné de hip-hop. À l'époque, j'avais créé avec des amis un projet baptisé 94230 Prod. On tournait des clips vidéo, on faisait des photos et on créait des pochettes d'albums pour des rappeurs cachanais ». Autodidacte, le jeune homme profite de ses années de lycée pour perfectionner son savoir-faire en photographie, montage vidéo, création de maquettes, de logos, de sites internet... Après avoir obtenu son bac en communication visuelle plurimédia en 2016, il intègre l'incubateur La Fabrique à Cachan pour être accompagné dans la création de son entreprise qu'il fonde l'année suivante. Depuis cinq ans, Mister Créa propose aux jeunes entrepreneur-es et aux entreprises une offre complète de prestations en communication : print, audiovisuel, web et marketing. « J'ai notamment travaillé pour plusieurs restaurants et

associations cachanaises ainsi que pour la Ville de Cachan. »

Une belle croissance

Si comme beaucoup d'entrepreneur-es Mathis a dû faire des sacrifices pour lancer son activité, le succès est désormais au rendez-vous. « Je double mon chiffre d'affaires chaque année ce qui m'a permis de recruter deux salariés. Actuellement, je recherche des nouveaux locaux à Cachan pour continuer à embaucher et multiplier les projets ». Si le développement de Mister Créa lui prend le plus clair de son temps, Mathis s'efforce de se rendre plus disponible pour s'occuper de ses deux jeunes enfants. « Les premières années ont été très intenses. J'ai travaillé sans relâche. Aujourd'hui j'essaie de m'accorder un peu de vacances pour pouvoir me ressourcer ». Dans sa quête perpétuelle de nouvelles expériences, Mathis est parti seul en janvier dernier sur l'archipel de San Blas, au Panama. « J'ai traversé la jungle et rencontré plein de gens. Ça m'a fait un bien fou ! Lorsque Mister Créa sera bien installée, je souhaiterais monter d'autres entreprises et lancer une marque ou un produit. L'entrepreneuriat est quelque chose qui m'anime. Il y a tant de choses à faire ». Une belle aventure qui ne fait que commencer... ■

“ J'ai toujours aimé l'adrénaline liée à la prise de risque ”

Bio express

- 23 mars 1997 : naissance à Paris
- 2000 : installation à Cachan avec sa famille
- 2011 : réalisation des premiers clips pour des artistes cachanais-es
- 2016 : obtention du baccalauréat en communication visuelle plurimédia
- 2017 : création de Mister Créa (mistercrea.com)

Magic Form

magic-form.fr

Rentrée sportive

CARDIO - MUSCULATION - COURS CO - COACHING

#Bouger #Kiffer #Partager

Valable pour la souscription d'une formule avec ou sans engagement hors carte de membre à 20€.
Offre valable du 22/08/22 au 02/10/22 inclus. 30 789 263 RCS Paris / Photographie retouchée

0€

Les droits
D'entrée

AVEC OU SANS ENGAGEMENT

15, RUE COUSTÉ 94230 CACHAN - 09 84 29 51 50



fca

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV

Aide à la rénovation énergétique



POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc
01 45 46 81 77

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot
01 41 24 01 23

www.pompesfunebresdefrance.com

RESTAURENT INDIEN

MEHMAN

Spécialités indiennes
TANDOORI et CURRY

PLATS A EMPORTER -10%

Livraison à domicile
3, avenue Louise Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 63 45 58
www.restaurantindienmehman.fr



BRASSERIE

rives de bievre

33 RUE CAMILLE DESMOULINS 94230 CACHAN

TELEPHONE: 01 70 25 98 20

Ouvert du lundi au dimanche

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE● **Groupe socialiste et apparentés**

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● **Cachan ensemble**

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● **Europe Ecologie Les Verts**

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● **Groupe communiste et apparentés**

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

● **Debout et Unis**

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● **Génération.s**

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

● **Sans étiquette**

- Fatoumata Bakily

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés**Un gouvernement de Tartuffes**

Durant cet été caniculaire, qui a confirmé l'urgence de changer notre modèle de développement planétaire, les parlementaires socialistes et apparentés.es se sont engagé.es avec leurs collègues de gauche dans la défense du pouvoir d'achat alors que l'inflation, comme nous le redoutions dès la fin 2021, menace les plus fragiles.

Face aux propositions gouvernementales qui ont privilégié les primes plutôt que les salaires avec les droits qu'ils assurent, qui ont acté une perte de pouvoir d'achat pour les plus fragiles avec des évolutions des prestations et des retraites bien inférieures à l'inflation, les parlementaires de gauche se sont battus et ont déposé des amendements de fond qui auraient permis d'améliorer réellement le quotidien des Français.es :

- Augmentation du SMIC à 1 500 euros net ;
- Revalorisation des prestations sociales, des retraites, du traitement des fonctionnaires au moins au niveau de l'inflation ;
- Gel des loyers, avec une protection particulière des étudiants, et augmentation des aides personnalisées au logement (APL), le logement étant le premier poste de dépense des ménages.

Le gouvernement et sa majorité relative ont rejeté toutes ces propositions en bloc. Ils n'ont cherché à construire aucun compromis avec une opposition de gauche constructive et responsable. Ils ont préféré s'allier avec la droite et trouver régulièrement un appui auprès de leurs challengers d'extrême droite... Tous ces acoquinages confirment que l'attrape-nigaud « ni droite, ni gauche » par son absence de vertébralité politique et son opportunisme permanent se résume tout simplement, comme on la savait déjà historiquement, à un « ni gauche, ni droite » quitte à obtenir les faveurs des voix les plus extrêmes... Tartufe nous gouverne !

Les élu-es socialistes et apparentés-es

Groupe PCF Front de Gauche**Austérité**

C'était juré après la pandémie tout devait changer. Or aujourd'hui tout continue comme avant.

Ainsi le ministère de l'Économie va transmettre le Programme de stabilité à la Commission européenne celui-ci prévoyant notamment de contenir à 0,6 % par an la hausse de l'ensemble des dépenses publiques jusqu'en 2027, de reculer l'âge de départ en retraite ou encore de continuer à dégrader les droits des privés d'emploi.

Ce tour de vis financier a un nom : l'austérité !

Austérité pour les dépenses utiles au pays, les services publics déjà en grande difficulté, pour les familles, le monde du travail, répondre au défi climatique.

Austérité pour les collectivités territoriales et les services publics locaux qu'elles assurent, déjà lourdement impactée par les différentes hausses de prix et notamment ceux de l'énergie.

Par contre pas de cure d'austérité pour les grandes entreprises qui bénéficieront de nouvelles baisses des impôts de production et d'exonérations de cotisations sociales privant la sécurité sociale des ressources essentielles à son fonctionnement.

Ni pour les 500 familles les plus riches de France qui détiennent un patrimoine de 1000 Md€ en augmentation de 30%, en pleine période de pandémie !

Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et la sécurisation de l'emploi et de la formation sont des chantiers urgents à ouvrir.

Les services publics ne sont pas un « coût » ils sont les garants de l'égalité des droits, ils sont indispensables pour sortir de l'ornière creusée par des décennies de politiques au service du capital.

Il est temps d'abandonner le dogme de l'austérité, et ouvrir la voie à une transformation radicale du système économique.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Rafle du Vel d'Hiv : souvenons-nous !

80 ans après, cette ignominie ne doit pas faire oublier que, loin d'être un épiphénomène dans la période de l'occupation et du gouvernement de vichy, elle constitua par son ampleur (environ 13.000 juifs, hommes, femmes, enfants) le paroxysme de la mécanique enclenchée par le statut des juifs édicté par pétain le 3 octobre 1940 : exclusion de tous les postes de la fonction publique, de la presse et du cinéma, des professions libérales, mise à l'écart le 14 mai 1941 des hommes en âge de travailler, obligation à partir du 7 juin 1942 de porter une étoile jaune dans les lieux publics avec interdiction de circuler librement dans le métro, pour les enfants juifs de retrouver des camarades dans les parcs à jeux ... Toutes ces mesures n'ont pas été propres à paris. elles ont été aussi appliquées aux juifs habitant en banlieue, notamment cachan : 13 d'entre eux ont été arrêtés en diverses circonstances, déportés et assassinés dans les camps d'auschwitz ou majdanek.

A l'occasion de ce triste anniversaire, la municipalité a décidé de dédier désormais un lieu dans cachan, avec l'apposition de plaques individuelles permettant de donner une dignité à des vies silencieuses, brutalement interrompues par les ignominies d'un régime scélérat.

Nous nous félicitons de ce choix qui permet de commémorer cette tragédie dans la solennité, avec la conscience de ce qu'elle fut au travers de ces victimes juives jusque-là oubliées. nous saluons le travail de gérard najman qui a permis de les identifier et de restituer pour chacune un bref parcours de vie.

Souvenons-nous, toujours et de manière universelle, car "le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde".

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Le deuxième mandat d'Emmanuel Macron commence comme le premier avait fini : une politique inégalitaire, à rebours des enjeux du siècle et de notre vie quotidienne. Alors que notre pays brûle sous les effets du changement climatique et que les prix de l'énergie nous étranglent, il y a urgence à nous adapter et à devenir écologistes !

Mais sans majorité absolue à l'Assemblée nationale, le gouvernement profite des votes de la droite, et parfois même de l'extrême-droite, pour dérouler ses mesures. Quelques exemples ?

Premièrement, la suppression de la contribution à l'audiovisuel public. Elle n'aura qu'un effet cosmétique pour le pouvoir d'achat, d'autant que les plus pauvres en sont déjà exonérés. Mais elle représente une réelle menace pour l'indépendance de l'audiovisuel public.

Deuxièmement, le refus de taxer les superprofits des grandes entreprises, qui ont profité du Covid puis des prix du pétrole. Les parlementaires de la NUPES ont défendu une taxe exceptionnelle, comme l'a proposé le secrétaire général de l'ONU ! Mais l'obstination macroniste à ne pas augmenter la fiscalité envers les grands groupes montrent leur entêtement à maintenir un système inégalitaire.

Enfin troisièmement, le gouvernement refuse d'augmenter les salaires ! Ils répètent pourtant : « Il faut que le travail paye ». Soit ! Augmentez les salaires au lieu d'inventer des primes illusoire ! Les salaires financent la sécurité sociale et les retraites, là où la précarisation du salariat les fragilise. La monétisation des RTT s'ajoute à la longue liste des reculs en matière de droit du travail.

Bonne rentrée solidaire et combative !

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
- generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Tribune non parvenue dans les délais

Groupe Debout et Unis



Des mesures pour le pouvoir d'achat

La rentrée débute pour beaucoup d'enfants avec des souvenirs pleins la tête et des rêves de réussite pour cette nouvelle année scolaire qui s'annonce. Nous saluons chaleureusement toutes les associations sportives et culturelles de la ville, les centres sociaux gérés par l'AGAESC, les services municipaux, les agents et notamment tous les animateur.ices de notre commune: vous n'avez pas démerité pour offrir à nos enfants des moments de rires et de jeux et leur permettre de passer un bel été. Les parents et les seniors de la ville n'ont pas non plus été en reste. Nous souhaitons à tous et à toute une belle rentrée. Mais nous n'oublions pas non plus que près d'un enfant sur deux ne part jamais en vacances en France. Autant de familles délaissées, autant d'enfants privés d'un droit élémentaire. Autant d'enfants qui reprennent le chemin de l'école sans avoir eu la chance de souffler réellement pendant les vacances. Ce sont bien souvent, ces mêmes familles qui dans le silence et l'indifférence des pouvoirs publics ne parviennent plus à joindre les deux bouts: le prix des denrées alimentaires de base devient inaccessible. Que dire également du prix de l'essence? Que dire aussi du coût de la rentrée scolaire? Les mesures financières annoncées par le gouvernement ne sont pas à la hauteur de la flambée des prix qui impacte depuis des mois le pouvoir d'achat de nombreux concitoyens. Nous demandons à l'État de prendre des mesures d'urgence durables et dignes de ce nom au risque de faire face à une révolte populaire inédite. Nous demandons aux députés nouvellement élus de prendre toute leur part pour porter haut les besoins criants des classes populaires. Notre groupe y veillera et se tient à la disposition de tous les cachanais.es, fidèles à nos valeurs, nous continuons à porter la voix des invisibles.

Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Quid des mobilités douces et décarbonées ?

Commençons par le vélo ! Les itinéraires cyclables existants se dégradent faute d'entretien de la signalisation horizontale comme verticale ; leur continuité n'est toujours pas au rendez-vous ; leur sécurité non plus, la sécurisation des rares parkings à vélo laissant à désirer...

Pour les véhicules électriques, il faut se féliciter des quelques espaces de recharge sur la voie publique, bien insuffisants et trop souvent occupés par le stationnement des véhicules thermiques. Procédons à des enlèvements, plutôt que de sanctionner les stationnements sur la RD920 aux abords des commerces.

Comment peut-on encore accepter une station essence en cœur de ville dans un quartier aux risques urbains certains (incendie, effondrement...) et aux tarifs hors du pouvoir d'achat des Cachanais.es ? Alors que nous pourrions inciter à sa transformation en station de recharge électrique rapide !

Pour une ville qui promeut l'écologie, les mobilités douces et décarbonées dans ses discours, nous constatons une fois de plus que le compte n'y est pas, et que les choses ne s'arrangent pas de manière visible ! Les élus de la majorité que nous interpellons nous renvoient vers le territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre compétent sur plusieurs de ces sujets. Or nous avons la chance que Camille Vielhescaze, premier adjoint, soit également vice-président du territoire chargé de l'urbanisme !

Donc, que nos élus majoritaires, qui sont les mêmes dans les instances municipales et territoriales, cessent de se renvoyer la balle à eux-mêmes ! Il en est plus que temps ! N'attendons pas les quartiers de la gare et du campus ! Agissons ! Anticipons !

Les élus En Avant Cachan !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

Conflits de voisinage, crime organisé : la Maire désorganisée

Rue du Moulin de Cachan, les conflits de voisinage s'enveniment dans le logement social. Tapages, dégradations, injures, coups : les locataires victimes de leurs voisins souffrent depuis plusieurs années sans constater aucune action de la Maire, administratrice du bailleur social, afin d'apaiser la situation voire sanctionner les fautifs ; aucun relogement satisfaisant n'aurait été proposé aux victimes.

À la Cité des 4 tours cette fois (avenue de l'Europe), les habitants ont dû être « emmurés » par leur bailleur social, afin de les protéger des trafiquants de drogue.

Certains accès de la cité sont maintenant fermés à certains moments de la journée, donnant aux locataires le sentiment légitime d'une restriction de leur liberté.

Face au crime organisé qui a fait 3 morts dans ce quartier depuis 2005 (le dernier en 2021 ; pensées aux victimes et leurs familles) la Maire est désorganisée : elle n'a pas monté une Police municipale jour et nuit de lutte contre le trafic (en partenariat avec la Police nationale) ; elle n'expulse pas de leur logement social les familles complices de ce trafic ; elle n'organise pas de prévention de la consommation de stupéfiants auprès des jeunes Cachanais. Ce laxisme de la Maire sape même les belles réalisations dans ce quartier : l'installation d'une boulangerie à la Prairie aurait dû être une réjouissance pour les habitants !

Hélas encore la terrasse de la boulangerie est squattée par des délinquants hurlant du matin au soir, sommant même les habitants de ne pas se mettre à leur fenêtre...

À quand le retour de la Liberté ?

Dr Sébastien Trouillas
06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe « Mieux Vivre en Synergie »

Réintégrons les personnels suspendus

Depuis le 15 septembre 2021, les personnels travaillant en milieu médical, les pompiers et militaires doivent être vaccinés contre la Covid-19, avec un vaccin qui est toujours en phase expérimentale, pour pouvoir continuer à exercer.

Alors que ces injections n'empêchent ni la transmission, ni la contamination, ces personnels sont toujours suspendus (sans aucun revenu ou indemnité et empêchés de pouvoir même démissionner pour certains).

Alors que des services d'urgence ferment dans toute la France, près de 15000 personnes suspendues peuvent aller à l'hôpital prendre un café avec leurs collègues ou se promener de chambre en chambre, visiter des malades, mais elles ne peuvent pas travailler ...

Alors que nos forêts brûlent, et que l'on fait appel à des pompiers étrangers sans obligation vaccinale, près de 5000 pompiers restent suspendus ! Il est temps de lever les suspensions afin que ces personnes puissent être réintégréées ou soient autorisées à démissionner.

En attendant, nous souhaitons une bonne rentrée à tous les cachanais.

Michèle Eskinazi / José Caraméz

NOUVEAU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

UNE CARTE DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

JUSQU'À
10 %
TOUS LES
JOURS EN
AVANTAGE
CARTE

Avec notre programme de fidélité, vous avez **jusqu'à 10% en avantage carte tous les jours sur plus de 1800 produits du quotidien** de nos marques. Sur tous nos biscuits et céréales Chabrior, nos produits laitiers Pâturages, nos produits charcuterie-traiteur Monique Ranou et nos compotes et jus Paquito.



Tous les jours, bénéficiez de 10% en avantage carte correspondant au montant des achats de produits des 4 marques : Pâturages, Monique Ranou, Paquito et Chabrior (des 5 produits achetés en magasin, l'un offre promotionnelle et avantage fidélité). Et bénéficiez de 10% dès le 4ème visite du mois, acquise lors du 4ème passage en caisse ou achat sur le Drive, pour des achats réalisés sur des journées différentes. Offres non cumulables avec toute autre offre promotionnelle ou avantage fidélité. Modèles complets de la carte de fidélité sur intermarche.com et à l'accueil de votre magasin.

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 384 € - 24, rue Auguste-Quinon - 75737 Paris - France - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - Cédex 11 - 94238 Cachan C.S. Créteil - Créteil photos: Shutterstock. Conception: ARISTID - 01 49 86 08 27 / ITM13-0613

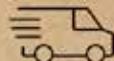
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

6, avenue Carnot  A 200 METRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h

leDRIVE



Livraison à domicile

Intermarché
CACHAN

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

contactez :

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, mercredi
et vendredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac, sans sac, non imbriqués
et vidés de leur contenu

Mardi
et jeudi

+ Plus d'infos : citeo.com



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

En apport
volontaire



ENCOMBRANTS

Interdits : gravats, équipements
électriques, vitrerie, miroir

Jeudi

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte

REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABIMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23

Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots

Mardi
secteur Ouest Mercredi
secteur Est



DÉCHETS COMPOSTABLES

- Accès au composteur de quartier : composterre@lilo.org
- Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr
- Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr



DÉCHETS TOXIQUES

Camion Onyx
Les 3^{es} samedis du mois
9h30 à 12h30 : marché Carnot
13h30 à 14h45 : parking Belgrand
15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps

LOCALISER SON SECTEUR



● Déchetterie de proximité

Les 2^{es} et 4^{es} samedis
de chaque mois.
9h à 13h au 104 avenue
Gabriel-Péri
(sur présentation d'une pièce
d'identité et d'un justificatif de
domicile de moins de six mois)



● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et
revente de meubles et
d'objets.
Dépôt d'objets : du mercredi
au samedi de 11h à 17h30.



● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire
don de vêtements en
bon état, pensez aux
associations comme
La Pièce solidaire.
+ d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE SEPTEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 5 au 9 sept.	Salade de pépinettes Pilons de poulets aux épices Haricots verts Faisselle Pastèque	Melon jaune Escalope de volaille crème Frites Yaourt aromatisé Compote pomme fraise individuelle	MENU VÉGÉTARIEN Salade de concombre Omelette au fromage Epinards crème Montboissié Glace à l'eau	Salade de tomates Sauté d'agneau au basilic Pommes de terre vapeur au beurre Yaourt aux fruits Mirabelles au sirop	Betteraves cuites à la ciboulette Filet de cabillaud beurre citronné Boulgour Camembert Fruits de saison
Du 12 au 16 sept.	Poireau vinaigrette Boulettes de bœuf stroganov Coquillettes Yaourt vanille Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Concombre à la menthe Tajine de légumes Petit-suisse aux fruits Compote de pommes	Céleri aux noix Filet de hoki au curry Epinards à l'égyptienne Gouda Mousse Chocolat	Melon Rôti de porc au jus (S/P Roti dinde) Purée de pomme de terre Emmental Fruits de saison	Salade de tomates au pesto Sauté d'agneau Riz pilaf Yaourt arôme Pêche au sirop
Du 19 au 23 sept.	Feuilleté au fromage Escalope de dinde au jus Brocolis Rouy Compote de poire	Céleri rémoulade Poulet rôti Pommes sautées Fromage blanc Fruit	Salade croquante au maïs Filet de colin pané Carottes braisées Mimolette Semoule au lait	Melon vert Rôti de veau à la dijonnaise Jardinière de légumes Petit suisse nature Tarte aux pommes	MENU VÉGÉTARIEN Salade de riz aux deux olives Tarte aux Légumes Maison Saint Nectaire Fruit de saison
Du 26 au 30 sept.	Radis au beurre Paupiette de dinde au jus Courgettes sautées Carré Compote de pêche	MENU VÉGÉTARIEN Salade tomate et maïs Dahl de lentilles corail, pois chiche Aubergines Petit suisse Fruits de Saison	Carottes râpées à la vinaigrette citronnée Emincés de bœuf à la chinoise Nouilles chinoises sautées Yaourt à la vanille Melon	Salade batavia Brandade de colin au curry Cantal Gâteau chocolat	Salade de cœurs de palmiers Sauté de porc provençal (S/P sauté volaille) Riz créole Petit suisse aux fruits Fruits de saison

La composition des menus est susceptible d'être modifiée. Merci de votre Compréhension. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme.

CARNET DU MOIS DE JUIN *

Naissances

ABDELAZIZ BORDES Nour • ALLICO Timeo • AUVITY BENSEMHOUN Raphaël • AZNAR Léonard • BELOT Agathe • BEN MARIEM Zayd • BENHAMOUCHE Amir • BORDES Joshua • BOSSE Mya • BOUSSAÏD Malik • CISSE Zaynab • CROZET ROUSSEY Adèle • FACCILOLO PODESTA Chiara • FOFANA Ramata • FUKU DAMOTTE Nahël • HAYEM Iris • HIMIDI Mohamed • JOHNSON Laya • NAUTEH FILS Evan • NINKEU DINA Victoria • POGNON Maxine • PRODANIA Jaifa • ROBILLARD Lucas • SACKO Mohamed • SONTHONNAX Charlotte • YAO Mylhane • YOUNES Monjia.

Mariages

EL ZEIN Rachad et KANAAN Rayanne • GIRONDIN Gildas et GRANGER Lucie • HILAIRE René et RATHELOT Sandrine • LHOUTY Abdelkrim et HUYSAMER Maryke • SAVARIAU Marc et HERNANDEZ LOPEZ Luz • TAVERNIER Sylvain et SCHWYTER Stéphanie.

Décès

ARTAGOITA GARCIA José • ARMERDING Lydie Adjoavi • BOURGEOIS Roger • BURRI Arlette • CACEK Françoise • CIRODE Madeleine • DUFLOT Michèle • GOURET Geneviève • HOSS Colette • LAPARRA Jacqueline • LESCASSE Rachel • LORA ROJAS Francisco • LOUNICI Sacha • NOTARIANNI Giuseppe • OBRADOVIC Verica • PINON Yves • POTIN Pierrette • RICHARDSON Gérald • SAADI Mohammed • SALCE Benjamin • SOAVE Yolanda • SOKI LUSAMBU • TALEB Amar • TENNEGUIN Jacques.

* La parution des naissances, mariages et décès est conditionnée par l'accord préalable des personnes concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; le jeudi de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● Trésorerie principale

3 rue Camille-Desmoulins. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h. Mardi et jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 49 08 07 20

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr

Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr

Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 14h à 19h. Samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h ; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologue, diabétologue, endocrinologue, gynécologue...), de dentistes ainsi que de kinésithérapeutes.

Prise de rendez-vous sur Doctolib

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges-Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

FÊTE DES VENDANGES

Samedi 3 septembre dès 9h30
Des vignes du Coteau jusqu'au parc Raspail

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Du jeudi 8 septembre au samedi 1^{er} octobre
Maison Raspail et Orangerie

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 10 septembre de 10h30 à 17h30
Parc Raspail

TROC SPORTS ET LOISIRS

Samedi 10 septembre de 11h à 17h
Grange Gallieni

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE LUCAS CLERC

Mardi 13 septembre à 19h
Théâtre Jacques Carat

PRÉSENTATION DE LA SAISON DU THÉÂTRE JACQUES CARAT

Vendredi 16 septembre à 19h30
Théâtre Jacques Carat

VILLAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Samedi 24 septembre de 14h30 à 18h30
Cité-Jardins

SOIRÉE D'OUVERTURE DU CENTENAIRE DE CACHAN

Samedi 1^{er} octobre de 17h30 à 23h
Conservatoire à rayonnement départemental

